



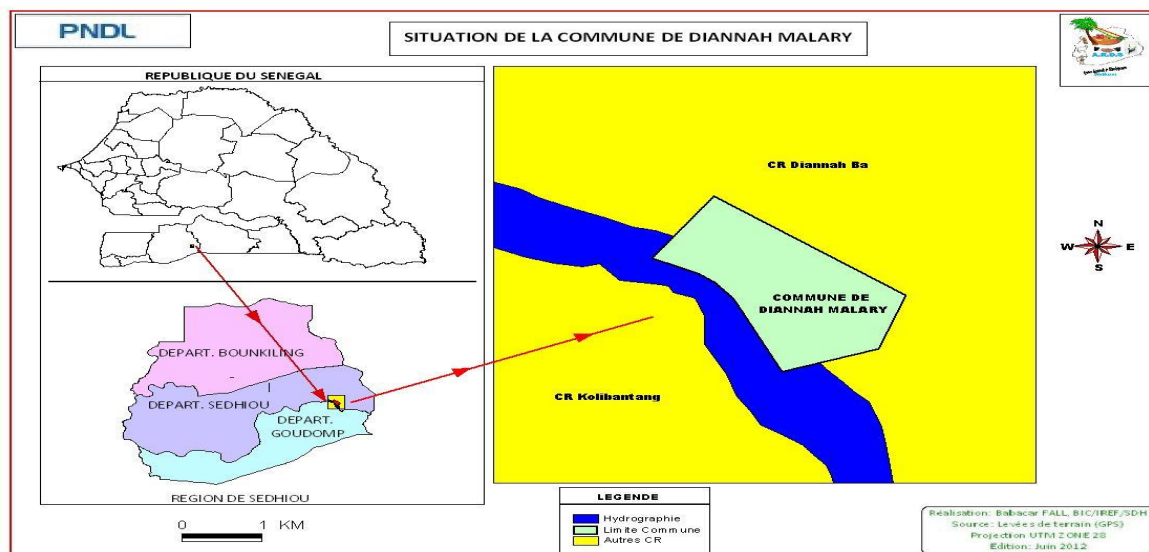
REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Région de Sédhiou
Département de Sédhiou

COMMUNE DE DIANNAH MALARY

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL (PIC) (2012 – 2017)



Avec l'appui technique de :



Commune de Diannah Malary, Plan d'Investissement Local 2012-2018

Sommaire

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES	4
I. INTRODUCTION	5
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE	5
2.1 La phase préparatoire	5
2.2 La phase diagnostic	6
2.3 La Phase de Planification	6
2.4 La Phase de validation	7
2.5 Calendrier	7
III. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	8
3.1 Localisation	8
3.2 Le Cadre Physique	8
3.3 Milieu humain.....	10
3.4 Zonage (découpage en quartiers)	12
IV. DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	14
4.1 Diagnostic institutionnel.....	14
a) Le Conseil Municipal.....	14
b) Personnel local, équipements et logistiques.....	14
c) Les ressources matérielles de la commune.....	14
d) Les finances locales	14
e) Les réalisations de la commune sont présentées dans le tableau suivant	15
f) Expériences d'Intercommunalité	15
4.2 Diagnostic des secteurs sociaux	17
a) L'Education	17
b) La Santé et action sociale	19
c) Hydraulique	21
d) Hygiène et Assainissement.....	22
e) Electricité et Accès à Energie.....	23
f) Culture et patrimoine	24
g) Jeunesse et sports	24
h) Le genre	25
✓ Les femmes et les enfants	25
✓ Les personnes handicapées.....	26

i)	Risques et conflits.....	26
4.3	Diagnostic des secteurs économiques	26
a)	L'Agriculture	27
b)	L'Elevage.....	27
c)	La Pêche.....	28
d)	Commerce et services	29
e)	Artisanat et Micro-entreprise.....	30
f)	Transport et Communication	30
g)	Le Tourisme	31
h)	Le Secteur de la finance et de la Micro-finance	31
4.4	Bilan diagnostic.....	31
V.	LA VISION ET LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT	32
5.1	La Vision de Développement.....	32
5.2	Axes Stratégiques de développement.....	32
VI.	LE PLAN D'ACTION PRIORITAIRE ET LA PROGRAMMATION	33
6.1	Le plan d'action prioritaire	33
6.2	La programmation (PIP, PAI)	42
6.2.1	<i>Le programme d'investissement prioritaire (PIL) 2013-2015</i>	42
6.2.2	<i>Le programme annuel d'investissement (PAI) 2013</i>	48
VII.	MODE DE FINANCEMENT DU PIC	52
VIII.	MECANISME DE SUIVI EVALUATION	52

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

AGETIP	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
ANA	Agence Nationale d'Aquaculture
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
BPF	Brigade des Puits et Forages
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
CMS	Crédit Mutuel Sénégalais
CNLM	Cellule Nationale de Lutte Contre la Malnutrition
DRUH	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
ICP	Infirmier Chef de Poste
IDEN	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IDSV	Inspection Départementale des Services Vétérinaires
INP	Institut National de Pédologie
IRC	Inspection Régionale du Commerce
ODCAV	Organisation Départementale de Coordination des Activités de Vacances
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
SRA	Service Régional de l'Assainissement
PEQT	Programme Education de Qualité pour Tous
PADEC	Projet d'Appui au Développement Economique de la Casamance
PAI	Programme Annuel d'Investissement
PERACOD	Programme Energie Renouvelable et Accès aux Combustibles Domestiques
PIP	Programme d'Investissement Prioritaire
PNDL	Programme National de Développement Local
PROGEDE	Programme de Gestion des combustibles domestiques et de l'Energie de Substitution
PRN	Programme de Renforcement de la Nutrition
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
SDDR	Service Départemental de Développement Rural
SDADL	Service Départemental d'Appui au Développement Local
SDEF	Secteur Départemental des Eaux et Forêts
SDPC	Service Départemental de la pêche continentale
SDTP	Subdivision Départementale des Travaux Publics
SENELEC	Société Nationale d'Electricité
SONATEL	Société Nationale des Télécommunications
SRDC	Service Régional du Développement Communautaire
SRC	Service Régional de la Culture
BRH	Brigade Régionale de l'Hygiène
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développement international

I. INTRODUCTION

Depuis les réformes de 1996, (lois 96-06 et 96-07 du 22 mars 1996) , le secteur de la décentralisation a connu beaucoup de mutations institutionnelles et techniques .En effet, l'Etat du Sénégal a définitivement opté pour une démocratie locale performante et dynamique fondée, entre autres, sur l'autonomie des CL. A ce titre, les trois ordres de collectivités locales (Région, Commune et Communauté Rurale) cohabiteront sans subordination. Chacune d'entre elles sera attributaire de neuf (9) domaines de compétence scindés en deux groupes :

L'action sociale (éducation, jeunesse et sport, culture, santé publique); et la gestion des territoires (domaine, urbanisme et habitat, aménagement du territoire, gestion des ressources naturelles et planification).

Pour la mise en œuvre de ces compétences transférées, un ensemble de stratégies et d'outils sont adoptés par les pouvoirs publics et mis à la disposition des CL. C'est ainsi qu'en matière de planification locale, les collectivités locales doivent disposer de plan de développement local afin de mieux harmoniser les interventions à la base :

- **Le Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) pour la Région ;**
- **Le Plan d'Investissement Communal (PIC) pour la Commune ; et**
- **Le Plan Local de Développement (PLD) pour la Communauté Rurale (CR).**

Ainsi, la planification locale sera considérée comme un processus de mobilisation et de valorisation des ressources de la collectivité locale. Elle se veut, également, un instrument de correction des disparités dans l'occupation de l'espace et la mise en valeur des ressources pour une meilleure prise en compte des échelles temporelles et spatiales dans le but de réaliser un développement économique et social homogène, équilibré et harmonieusement réparti sur l'ensemble du territoire. Elle constitue ainsi un moyen d'orienter le développement, en se référant à une politique générale, en vue d'assurer une cohérence des différentes interventions publiques et privées.

La Commune de Diannah Malary, dans ce contexte précis et conscient de ses enjeux en matière de développement local, s'est engagée résolument dans l'élaboration de son tout nouveau Plan de d'Investissement Local (PIC) avec le concours financier du PNDL et l'appui technique de l'ARD de Sédhiou. Ce PIC devra couvrir l'horizon temporel 2012-2017, soit six (06) ans.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'élaboration du Plan d'Investissement Communal a suivi un processus participatif et itératif composé de quatre phases :

- i. La Phase Préparatoire;
- ii. La Phase de diagnostic participatif ;
- iii. La Phase de Planification et de Mise en cohérence ;
- iv. La Phase de Validation ;

2.1 La phase préparatoire

La phase préparatoire est subdivisée en plusieurs activités :

- ✓ **La délibération du conseil municipal** qui permet a ce dernier de marquer sa volonté et de s'appropriier pleinement le processus de planification.
- ✓ **L'étape d'information et de sensibilisation** des populations et des acteurs. Elle a consisté en des rencontres avec les autorités administratives, politiques et coutumières, avec les leaders de la société

civile, les opérateurs économiques et les personnes ressources. L'objectif était de garantir leur participation totale au processus ;

- ✓ **L'Atelier de lancement** a regroupé les élus, les leaders d'organisations, les intervenants, les services techniques. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs pour leur appropriation du processus, mais aussi d'échanger sur l'approche et la démarche d'élaboration du Plan d'Investissement Communal ;
- ✓ **La formation des membres de la Commission de planification élargie:** la formation a porté sur la méthodologie de planification locale, les techniques d'animation et sur l'utilisation des outils d'enquêtes et de diagnostic participatif. Elle a permis également d'attirer l'attention sur un certain nombre de thématiques prioritaires et transversales (genre, environnement, intercommunalité, sécurité et gestion des conflits,...) et de définir une approche pour leur intégration.

2.2 La phase diagnostic

- ✓ **Pré-diagnostic :** Le Pré-diagnostic a permis de collecter les données de base à travers la revue documentaire disponible. (Démographie, identification des infrastructures et les services, les principales organisations de base,)
- ✓ **Le Diagnostic de zones.** Le zonage a été fait en tenant compte de la structuration de la commune qui est composée de trois quartiers qui ont des caractéristiques différentes. Sur la base de ce découpage, les représentants des populations (Délégués de quartiers, leaders d'organisations, personnes ressources,...) des différentes zones ont été regroupés pour d'une part valider le contenu du Pré diagnostic ; et d'autre part analyser la situation de la zone aux plans social, économique environnementale pour en identifier les atouts et contraintes. Les ateliers de diagnostic ont été animés par les membres de la Commission de Planification Elargie (CPE) accompagnés et renforcés par les chefs de services techniques présents dans la localité ainsi que le facilitateur.
- ✓ **Le Diagnostic Institutionnel et Organisationnel.** Cette activité a permis de regrouper l'ensemble des élus, les leaders des organisations de développement et les services techniques pour identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la gouvernance locale et de la dynamique organisationnelle et institutionnelle.
- ✓ **La cartographie :** un consultant a été pris pour faire une série de cartes thématiques sur la commune. C'est une activité qui a accompagné le processus de planification
- ✓ **La Synthèse et restitution Communautaire.** Le facilitateur a par la suite élaboré le rapport de synthèse du bilan diagnostic et a procédé à sa restitution générale à l'ensemble des acteurs de la commune. Cette activité a ainsi permis de valider le présent document.

2.3 La Phase de Planification

La phase de planification avait pour objectif d'amener les acteurs de la commune à définir une vision partagée, des axes stratégiques, objectifs et actions devant contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie et à éliminer la pauvreté.

Cette phase a été assurée à travers l'organisation d'ateliers de réflexion et d'analyse des objectifs globaux à l'échelle nationale (DPES, OMD). Le PRDI de la Région de Sédhiou n'existant pas encore, le cadrage régional n'a pu se faire. Cette analyse a permis de dégager des axes de développement et objectifs stratégiques cohérents par rapport aux niveaux nationaux.

- ✓ **Priorisation** : Les axes et objectifs ont été par la suite traduits en actions permettant d’atteindre les résultats atteints et de lever les contraintes à l’échelle des différents secteurs. Les actions ont été budgétisées et priorisées par la suite.
- ✓ **Elaboration du Plan d’action, du PIL et PIA** : Les ateliers ont également permis de définir un Plan d’Actions Prioritaire constitué par les actions urgentes et réalistes. Des plans triennal et annuel d’investissement ont été également extraits du plan d’action, en fonction des ressources disponibles et des possibilités de partenariat.
- ✓ **La Synthèse et restitution Communale**. Le facilitateur a fait la synthèse des différents plans et a procédé à leur restitution générale à l’ensemble des acteurs de la commune.

2.4 **La Phase de validation**

C’est la phase de rédaction des différents documents, de restitutions finale, d’adoption et d’approbation du plan d’investissement communal

2.5 **Calendrier**

Le tableau suivant présente le Calendrier d’élaboration du Diagnostic.

	Activités	Dates
PHASE DE PREPARATOIRE	Délibération du conseil municipal	
	Information et Sensibilisation des Populations	02 Mai 2012
	Forum de lancement	02 Mai 2012
	Formation des membres de la CPE	08 Mai 2012
	Zonage	08 Mai 2012
PHASE DE DIAGNOSTIC	Pré diagnostic / revue documentaire	Du 02 au 16 Mai 2012
	Diagnostic participatif de quartiers (ateliers zonaux)	16 Mai 2012
	Diagnostic Institutionnel et Organisationnel	Du 08 au 15 Mai 2012
	Rédaction du diagnostic	
PHASE DE PLANIFICATION	Restitution diagnostic /planification	27 juin 2012
	Rédaction document provisoire	27 juin au 07 juillet 2012
PHASE DE VALIDATION	Validation /Adoption du document provisoire	1 octobre 2012
	Intégration des observations et suggestions	08 octobre 2012
	Impression et reprographie	
	Transmission au Préfet pour approbation	

Tableau 1: Calendrier d’activités du processus de planification

III. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

3.1 Localisation

La commune de Diannah Malary est située dans le Département de Sédhiou, Région de Sédhiou. Elle est limitée au Nord par la CR de Samé Kanta Peulh, au Sud par le fleuve Casamance, à l'Est et à l'Ouest par la CR de Diannah Bah.

Issue du découpage de 2008, la commune est créée par le décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008. Elle se situe à 45 km du chef lieu du département. Aussi, la commune est bâtie sur un plateau descendant en pente douce dans le sens Nord -Sud. Au Sud elle est cernée par des dénivellations qui en recueillant les eaux de ruissellement sont devenues des zones de cultures (rizières).

3.2 Le Cadre Physique

a) Le Climat

Le climat de la zone est de type soudano-guinéen, chaud et humide marqué par l'alternance d'une saison pluvieuse allant de mai à octobre et d'une saison sèche de novembre à avril. La pluviométrie assez satisfaisante, mais irrégulière avec des pics de plus de 1 300 mm.

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Hauteur d'eau	910,6	853,6	977	946	1348,7	1039,2	998,5	1021,8	1170,8	775,5
Nombre Jours	68	51	72	62	64	57	58	73	68	50

Tableau 2: Pluviométrie de la zone de 2002 à 2011. Source: SDDR de Sédhiou.

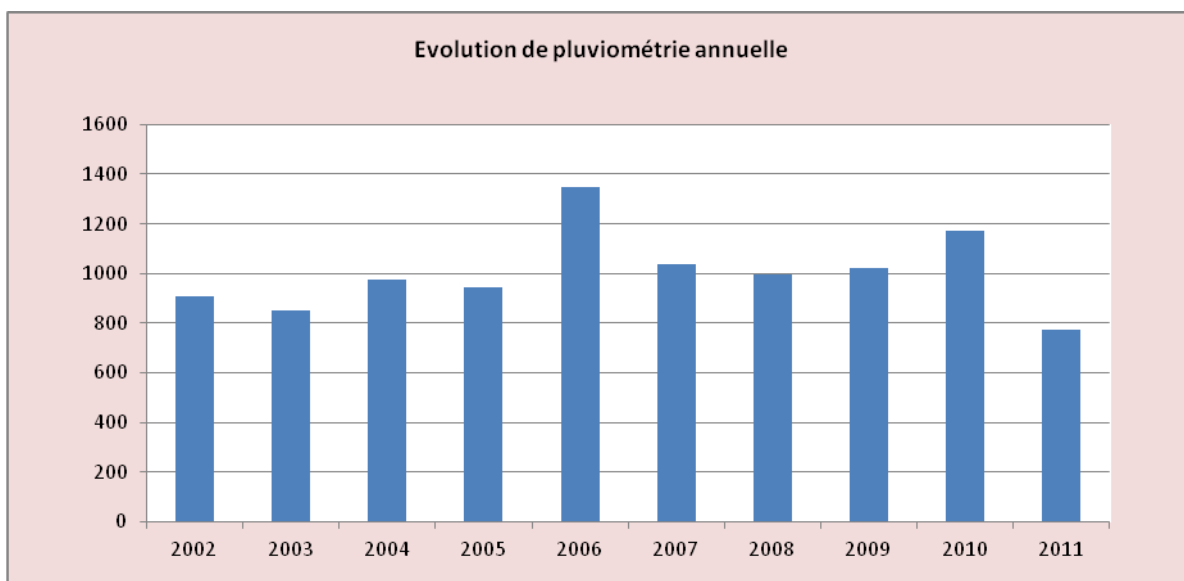
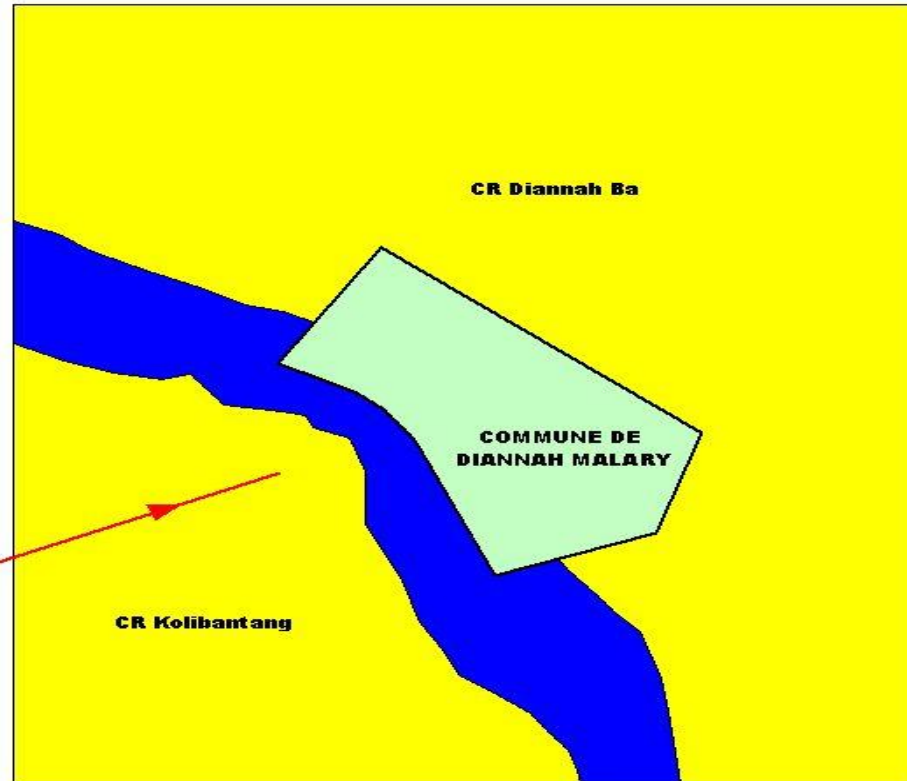


Figure 1: Histogramme de l'évolution de la pluviométrie

PNDL

SITUATION DE LA COMMUNE DE DIANNAH MALARY



0 1 KM

LEGENDE	
	Hydrographie
	Lim ite Comm une
	Autres CR

Réalisation: Babacar FALL, BIC/IREF/SDH
Source: Levées de terrain (GPS)
Projection: UTM ZONE 28
Edition: Juin 2012

a) Relief et sols

La ville est bâtie sur un site constitué de plateaux et de bas-fonds (vallées). Le site est composé de dépôts sédimentaires d'origine marine et fluviatile. Au niveau des plateaux on note des sols ferrugineux tropicaux, plus ou moins lessivés, tandis que les vallées sont caractérisées par des terres hydromorphes, avec une forte teneur en limon argileux.

Le long du fleuve, les sols minéraux à Pseudo Gley offrent des potentialités importantes, notamment pour la riziculture, mais restent difficilement aménageables du fait de leur texture hydromorphe.

Le phénomène du ravinement des sols est fréquent et constitue une préoccupation permanente en matière d'aménagement, d'entretien de la voirie et de protection des habitations. La nature du sol et les conditions pluviométriques contribuent à une dégradation rapide des réseaux.

b) Hydrographie

Le réseau hydrographique est principalement constitué du fleuve *Casamance* dont l'eau est devenue douce dans cette partie du fait de l'édification du barrage de Diopounda, en amont de la ville. Ce site fluvial permet à la commune de développer, au-delà de la pêche, des activités de tourisme.

La commune, située sur une zone de basses terres, bénéficie de la présence d'une nappe affleurante issue du Continental Terminal et ayant une productivité relativement importante (débits de 30 à 50 m³/heure pour les forages d'une profondeur en moyenne de 50 mètres). Malgré une baisse annuelle d'environ 0,10 à 0,20 m enregistrée, les besoins à long terme ne semblent pas encore menacés.

À des profondeurs plus importantes, on rencontre les nappes du Miocène (à 100 m environ avec des débits de 100 m environ à 200 m³/h) et celle du Maestrichtien (300 à 600 m). Ces aquifères contiennent des volumes très importants d'une eau de bonne qualité pouvant être utilisée de manière durable dans l'alimentation des populations et l'irrigation.

c) Végétation

La ville de Diannah Malaré se trouve dans une région forestière riche en végétation diverses (savane arborée, palmeraie, rônieraie, mangrove, etc.). Cette forêt qui borde la commune, constitue non seulement une réserve en terres fertiles, une source de combustibles ligneux, de bois d'œuvre, d'artisanat et de services, de produits de cueillette, de plantes médicinales, et de pâturage mais également un refuge d'une faune sauvage assez variée (phacochères, biches, lièvres et de nombreuses espèces d'oiseaux) et offre des possibilités pour le développement du tourisme. La commune est relativement reboisée avec des peuplements importants d'arbres fruitiers et (manguiers, orangers citronniers, caïlcédrats, etc.).

3.3 Milieu humain

a) Historique de l'Occupation

Anciennement peuplée par les Bainouncks, la Commune de Diannah Malaré (ex- CR du même nom) est conquise par les Mandingues en provenance du Gabou. Ils y installent l'islam sur les deux rives du fleuve, en attribuant à la zone la célèbre dénomination de PAKAO, dont le rayonnement culturel marquera toute la période du 19^e et 20^e siècle.

Opposés à la pénétration française, à toute collaboration et à toute forme de domination, les Mandingues ont également combattu Moussa Molo Baldé à la bataille de Kérévane où il a été défait. Poursuivi jusqu'à

Djignaouling par les troupes de Fodé Kaba Doumbouya, il dût son salut au cours d'eau qu'il traversa et qui constituera l'actuelle limite du département de Sédhiou.

Les villages anciens que l'on y rencontre, sont respectivement : Karcia, Diannah Bâ, Kérévane et Diannah Malary. Ce sont ces deux derniers villages qui forment l'actuelle Commune. Diannah Malary a été un grand port de commerce avec son débarcadère et les anciennes maisons de commerce dont les vestiges restent encore apparents.

b) Evolution démographique

La population de la commune est estimée à 3017 habitants selon les études faites par le Poste de santé lors du recensement pour la couverture universelle des moustiquaires imprégnées (MILDA) en 2009.

c) Composition

La commune de Diannah Malary a une population à dominante masculine avec 1424 femmes contre 1 593 hommes.

Les groupes ethniques mandingues et peuls sont les plus nombreux, suivis de plusieurs ethnies minoritaires comme les Manjacques, les Diolas, les Sarakolés et les Mansouaké. Au plan de la religion, la commune compte une majorité de musulmans (plus de 95 %) et une minorité de chrétiens.

d) Migrations

On note une faible immigration dominée essentiellement par deux principales communautés à savoir les maliens et les guinéens. Les maliens évoluent principalement dans le secteur de la pêche et la distribution du poisson. Tandis que les guinéens sont présents dans les secteurs du commerce et de la restauration.

Le phénomène d'immigration est fortement contrebalancé par un mouvement d'émigration. Les flux migratoires sortants concernent surtout les jeunes et les femmes qui ont pour motivation principale le travail (et dans une moindre mesure les études). Les principales destinations sont les suivantes : Dakar, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, la Guinée Bissau et la Gambie. La commune est également marquée par un fort mouvement en direction de l'étranger particulièrement les pays européens. Malgré l'importance des flux d'émigration, l'apport des émigrés est très faible dans le développement communautaire et dans la mise en place des infrastructures et services. Les revenus de transfert sont essentiellement investis dans l'habitat et dans les dépenses alimentaires.

e) Evolution Spatiale et Extension Urbaine

Les limites de la Commune de Diannah Malary ont été fixées par le décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008, à partir du Bureau de Poste comme suit :

- A l'Est : à 2 Km ;
- A l'Ouest : par le fleuve Casamance ;
- Au Nord : à 1,5 Km ;
- Au Sud : à 1,5 Km.

La superficie de la commune est donc estimée à 6km². La superficie occupée par l'habitat est estimée à environ 50 % du périmètre soit près de 3 km². L'extension urbaine s'opère essentiellement vers l'Est et le Nord et dans une moindre mesure vers le Sud. A l'ouest, le Fleuve Casamance constitue une limite naturelle à l'extension.

f) L'Habitat

La commune, malgré son statut urbain garde fortement un aspect rural notamment dans l'habitat qui demeure de type traditionnel. La majeure partie des concessions est construite en banco surplombé d'une charpente en bois de rôniers et d'un toit en zinc. Dans certaines zones les concessions sont de très grande taille et sans clôture. Les constructions s'opèrent en dehors de toutes normes d'urbanisme et de construction.

Le niveau d'alignement est assez faible et essentiellement concentré dans les noyaux centraux des quartiers de Doumassou et de Santossou, anciennement lotis par le colon. La concentration des réseaux et voiries divers connaissent les mêmes insuffisances. Les réseaux d'éclairage public, d'électricité et d'eau potable sont concentrés dans les quartiers de Doumassou et de Santossou alors que le quartier de Kérévane ne dispose pas encore d'électricité et d'eau.

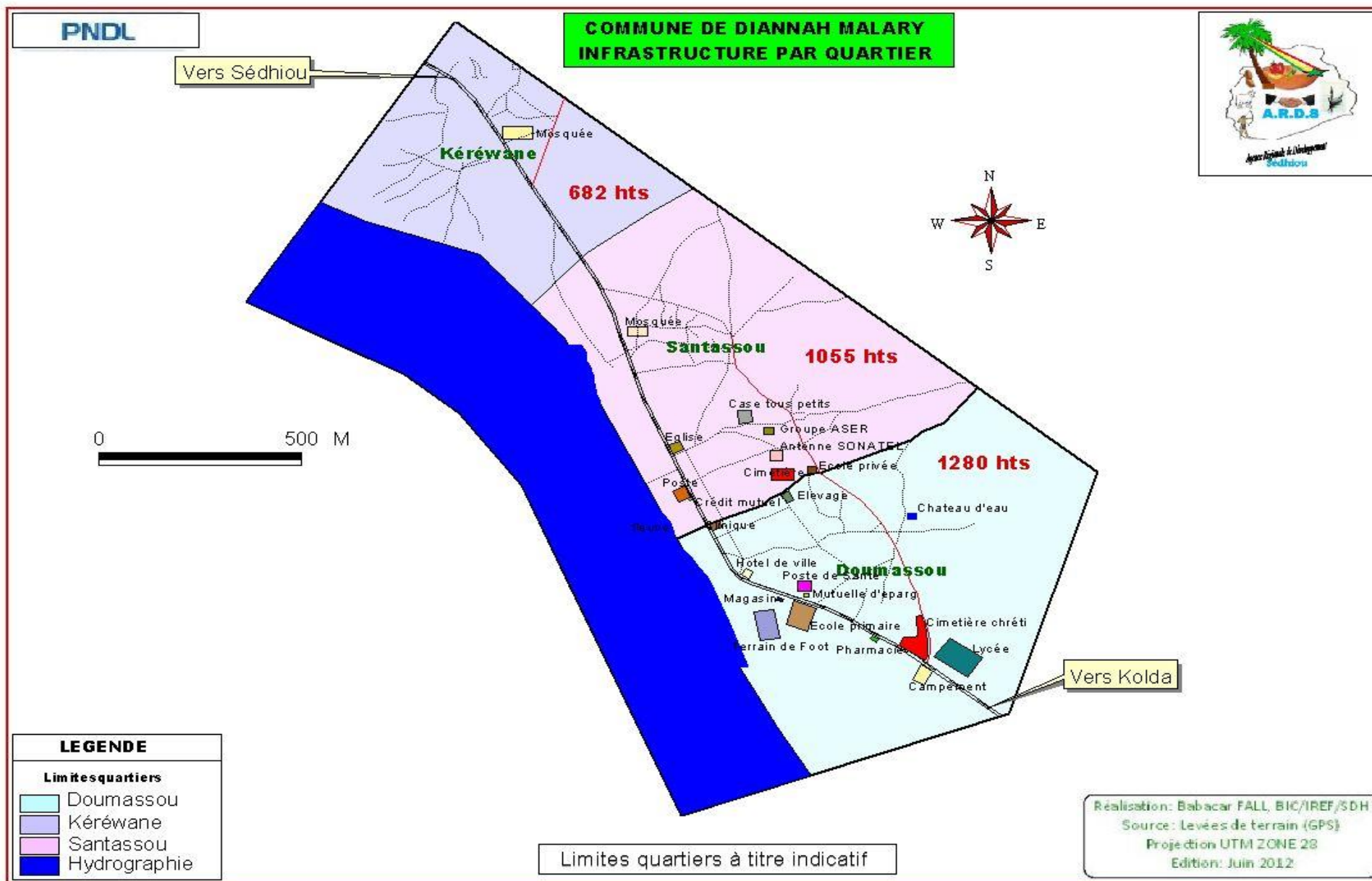
3.4 Zonage (découpage en quartiers)

La structure urbaine de la commune de Diannah Malary est très linéaire, avec un bloc compact qui contient l'essentiel des infrastructures urbaines auquel est rattaché le village de Kérévane. La ville compte trois quartiers : un bloc compact composé des quartiers de Doumassou, Santossou et le quartier de Kérévane.

Le tableau suivant présente ces quartiers.

QUARTIERS	Population	Ethnie dominantes	HABITAT	INFRASTRUCTURES	ACTIVITES ECONOMIQUES
DOUMASSOU	1280 habitants	Mandingue, Pulaar, Mansounaké, Diola	Zone d'extension de la ville ; Quartier comptant un noyau loti et une périphérie non lotie ; habitat traditionnel en banco et en dur beaucoup de poches vides non construits ; présence de titre fonciers (titrés avant l'indépendance) ; Présence de ravins et ensablement d'une partie du quartier ; quartier électrifié et traversée par la Route nationale R 22	Ecole élémentaire ; Poste de santé avec une maternité ; Dispensaire privé ; Poste vétérinaire ; Lycée ; Hôtel de ville équipé ; Forage ; Terrain municipal ; Dancing Privé ; cimetière chrétien ; 02 daaras ; aire d'abattage	Agriculture, petit commerce, élevage, maraichage, pêche
SANTOSSOU	1055 habitants	Pulaar, Mandingue,	Quartier comptant un noyau loti et une périphérie non lotie ; habitat de type traditionnel généralement en banco, beaucoup de poches vides non construits ; présence de titre fonciers (titrés avant l'indépendance) ; quartier électrifié et traversée par la Route nationale R 22	Case des Tout-petits, Poste, Mutuelle CMS, Grande Mosquée, Eglise, Centrale électrique, Collège privé, Antenne Sonatel, lieu de commerce (marché, garage, magasins, boutiques), cimetière musulman, 02 daaras ;	Commerce, agriculture, élevage, maraichage
KEREVANE	682 habitants	Mandingue, Manjacque, Sarakolé,	Quartier non loti mais aligné ; habitat de type traditionnel généralement en banco, quartier non électrifié et traversée par la Route nationale R 22 ; pas d'eau potable	Ecole élémentaire, Grande Mosquée, Cimetière musulman, terrain de football, centre de couture, bananeraie, 07 daaras ;	Commerce, agriculture, élevage, maraichage

Tableau 3: Découpage en Quartiers - Commune de Diannah Malary. Source: Enquêtes PIC. 2012.



Commune de Diannah Malary, Plan d'Investissement Local 2012-2018

IV. DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

4.1 Diagnostic institutionnel

a) **Le Conseil Municipal**

Le conseil municipal de Diannah Malary compte 26 membres dont 05 femmes. C'est un conseil à prédominance masculine (05 femmes sur 26 conseillers) avec une faible proportion de jeunes (la moyenne d'âge est 46 ans).

Le Conseil Municipal est également marqué par un niveau d'instruction relativement élevé de ses membres (seuls 2 conseillers sont analphabètes ; 23 ont dépassé le niveau élémentaire ; 02 conseillers ont un niveau universitaire).

Le Conseil Municipal compte 10 Commissions dont deux d'entre elles sont présidées par des femmes, ce qui constitue une avancée. Depuis le début de cette année 2012, on note une décrispation de la situation du blocage qui existait grâce à la médiation de bonne volonté. Les activités reprennent peu à peu.

Liste des commissions

Commissions	Nombre de Membres	Noms des présidents commissions	Nombre de réunions durant les 12 derniers mois
Commission Santé et Action Sociale	03	Madimakan Cissé	Néant
Commission Domaniale	03	Mamadou Cissé	Néant
Commission Etat-Civil	03	Fatoumata Faty	Néant
Commission Environnement	03	Augustin Nzally	Néant
Commission Culture	03	Oumar Camara	Néant
Commission Finance	03	Thierno Ndembé	Néant
Commission CCDFFE coor devlp femm	03	Rokhaya Diouf	Néant
Commission NTIC	03	Moussa Dramé	Néant
Commission Education	03	Malick Fall	Néant
Commission Jeunesse	03	Mouhamadou M Diaïté	Néant

Tableau 4: Liste des commissions du conseil municipal.

b) **Personnel local, équipements et logistiques**

Il est composé d'un secrétaire municipal, fonctionnaire de la hiérarchie B, et d'un agent bénévole chargé de l'Etat-civil.

Liste du Personnel		Equipements et logistiques		
Prénom et nom	Fonction	Désignation	Date d'acquisition	Etat fonctionnalité
Abdoulaye Souane	Sec. Municipal	✓ 2 Ordinateurs fixes	28/05/2011	Bon état
		✓ 01 imprimante	28/05/2011	Bon état
Ousmane Badiane	Secrétaire Etat-Civil	✓ 1 photocopieuse	23/09/2011	Bon état
		✓ 01 Ordinateur portable	28/05/2011	Bon état

Tableau 5: Liste du personnel et des équipements du conseil municipal.

c) **Les ressources matérielles de la commune**

La commune a hérité de l'ancien hôtel communautaire qui fait office actuellement d'Hôtel de Ville. C'est une infrastructure fonctionnelle et bien équipée en mobiliers de bureau (tables, chaises et armoires). La municipalité n'a pas de logistique, encore moins de véhicule de fonction. Elle ne dispose ainsi d'aucun matériel d'évacuation des ordures ménagères, ni de véhicule des Pompes Funèbres.

d) **Les finances locales**

Le budget de la commune pour les deux dernières années a chuté en passant de 73 040 000F en 2010 à 52 473 601F en 2011. Cependant, le taux de recouvrement des recettes s'est nettement amélioré, passant de 23% en 2010 à 47% en 2011, soit une hausse de 24% en valeur relative.

RECETTES						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
ANNEES	Prévues	réalisée	Prévues	réalisée	Prévues	réalisée
2010	18 040 000	163 800	55 000 000	17 000 000	73 040 000	17 163 800
2011	21 576 600	150 000	30 897 001	25 000 000	52 473 601	25 150 000

DEPENSES						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
ANNEES	Prévues	réalisée	Prévues	réalisée	Prévues	réalisée
2010	18 040 000	163 800	55 000 000	17 000 000	73 040 000	17 163 800
2011	21 576 600	0	30 897 001	25 000 000	52 473 601	25 000 000

Tableau 6 Evolution du budget de la Commune de Diannah Malary. Source: Enquêtes PIC 2012.

e) Les réalisations de la commune sont présentées dans le tableau suivant

Domaines	Réalisations	Localisation	Année	Coûts	Apports CR	Partenaires
Education	02 Salles de Classes	Doumassou	2010	25 200 000F	10%	PNDL (90%)
	01 Salle de Classe	Kérévane				
Hydraulique	Adduction d'eau en cours	Diannah -Kérévane	2010	14 800 000F	10%	PNDL (90%)

Tableau 7: Réalisations de la commune pour les 2 dernières années. Source : Enquêtes PIC 2012.

Les investissements ont ciblé essentiellement les secteurs de l'éducation (25 200 000F) et de l'hydraulique (14 800 000F).

f) Expériences d'Intercommunalité

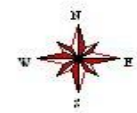
La commune n'a pas à proprement parlé une expérience en matière d'intercommunalité. Cette situation est due au fait que l'intercommunalité demeure encore méconnue par les acteurs. Cependant les difficultés actuelles de voisinage entre la commune et les collectivités locales voisines en matière surtout de foncier pourraient en partie être réglées par la mise en place d'un Groupement d'intérêt communautaire.

Les contraintes et solutions en matière de gouvernance sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • faiblesse de l'expérience en gestion des affaires locales (la majorité des élus sont à leur premier mandat) ; • Faible fonctionnalité des commissions dans la gestion des affaires locales ; • Absence de cadre de concertation pouvant permettre une plus grande implication des populations dans la gestion locale ; • Faiblesse de la communication en direction des populations ; • Personnel local très réduit ; • Faiblesse des ressources logistiques pour la prise en charge des services communautaires ; • Faiblesse du budget et des capacités d'investissement de la commune ; • Faiblesse du taux de recouvrement des recettes et ainsi de réalisation du budget ; • Faiblesse des capacités de planification budgétaire ; • Faiblesse des initiatives en matière d'intercommunalité et de coopération décentralisée ; • Manque de synergie des interventions des partenaires et faible visibilité.
Solutions
<ul style="list-style-type: none"> • adoption de mécanismes pour une gouvernance transparente et participative • Formation des élus sur la décentralisation, la gestion du foncier et les rôles des commissions ; • Formation du bureau et du personnel sur l'élaboration et l'exécution du budget ; • Formation du bureau et du personnel sur l'état civil ; • Mise en place de cadre de concertation et formation des membres ; • Adoption de l'approche du budget participatif ;

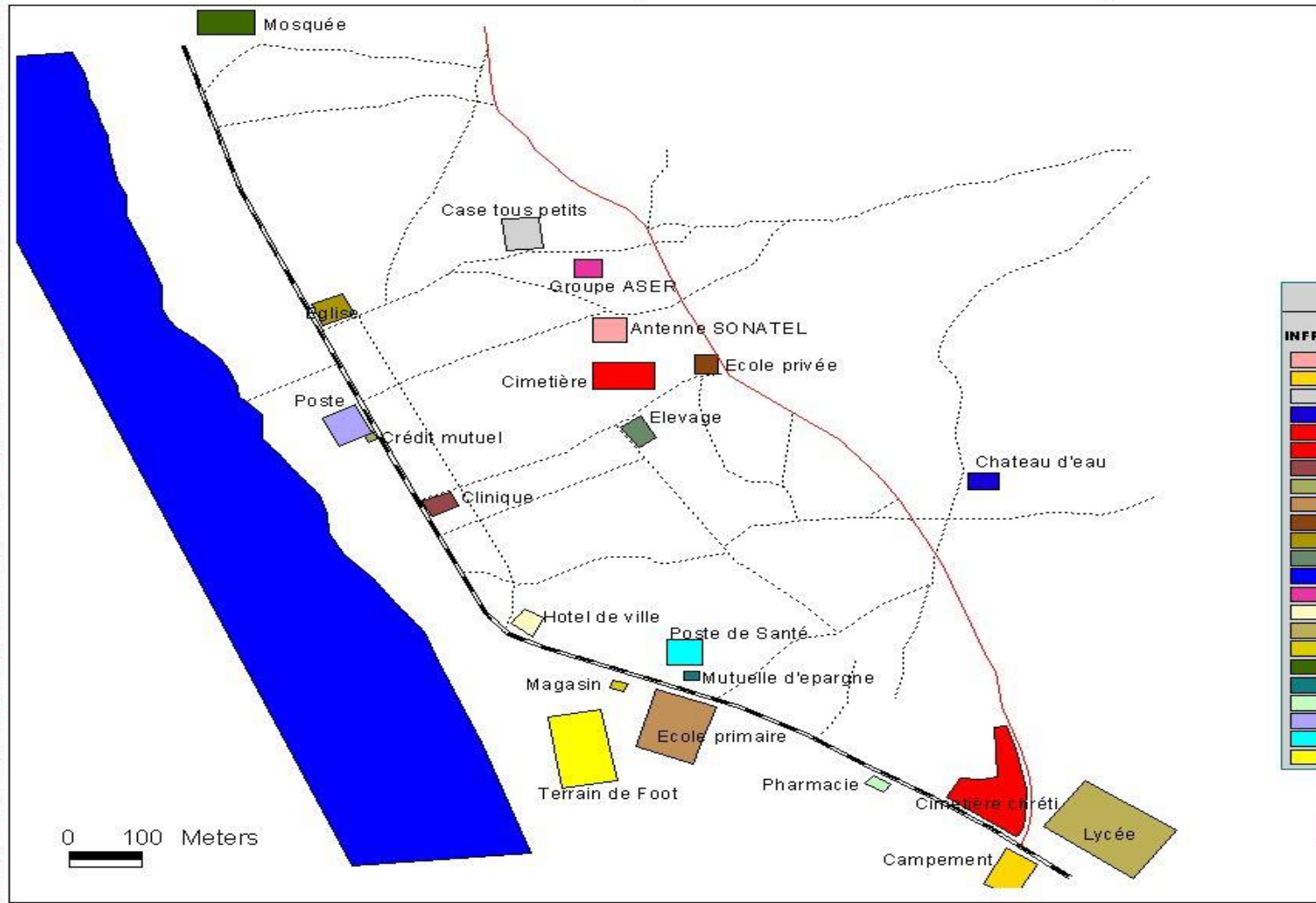
PNDL

COMMUNE DE DIANNAH MALARY CENTRE VILLE ET INFRASTRUCTURE



LEGENDE

INFRASTRUCTURE	
[Pink square]	Antenne SONATEL
[Yellow square]	Campement
[Grey square]	Case tous petits
[Blue square]	Chateau d'eau
[Red square]	Cimetière
[Red square]	Cimetière chrétien
[Brown square]	Clinique
[Light green square]	Crédit mutuel
[Brown square]	Ecole primaire
[Brown square]	Ecole privée
[Green square]	Eglise
[Green square]	Elevage
[Blue square]	fleuve
[Pink square]	Groupe ASER
[Yellow square]	Hotel de ville
[Yellow square]	Lycée
[Yellow square]	Magasin
[Green square]	Mosquée
[Green square]	Mutuelle d'épargne
[Green square]	Pharmacie
[Purple square]	Poste
[Cyan square]	Poste de Santé
[Yellow square]	Terrain de Foot
[Dashed line]	Autres pistes
[Red zigzag line]	Route latéritique
[Black zigzag line]	Route goudronnée



REALISATION: Babacar FALL, BIC/IREF/SDH
SOURCE: LEVEES DE TERRAIN GPS
PROJECTION UTM ZONE 28
EDITION: Juin 2012

4.2 Diagnostic des secteurs sociaux

a) L'Education

✓ L'Enseignement Préscolaire

Il est essentiellement constitué d'une case des tout-petits implantée dans le quartier Santossou de la commune

INFRASTRUCTURE (garderie, CTP, Ecole maternelle)	Localisation	NBRE SECTION	EFFECTIFS			PERSONNEL	
			GARC	FILLES	TOTAL	MAITRES CONTRACTUELS	VOLONTAIRES POPULATION
Case des Tout-petits	Santossou	03	38	58	96	04	✓ 01 femme de ménage ; ✓ 01 cuisinière

Tableau 8: Situation de la Case-des- tout-petits (effectifs, personnel). Source : Enquêtes PIC 2012.

La case des tout-petits reste confrontée à une toiture défectueuse (elle suinte pendant l'hivernage), à l'absence d'équipements de loisirs pour enfants, de l'insuffisance de matériels didactiques et informatiques et de manque de gardien. En outre, la case n'est pas encore raccordée au réseau électrique et ne bénéficie pas d'eau courante. Les besoins prioritaires de cette école préscolaire sont :

- ✓ Le raccordement à l'électricité et à l'eau ;
- ✓ La construction d'un bureau pour la direction
- ✓ La construction d'une salle de classe ;
- ✓ L'équipement de 03 salles en mobilier (tableau bureau et chaises)
- ✓ La dotation de 03 ordinateurs
- ✓ La mise en place, dans l'aire de jeu de la case, d'équipements ludiques (toboggan, balançoires, etc.)
- ✓ La mise à disposition d'un gardien et d'une femme de ménage

✓ Enseignement élémentaire

✚ Les infrastructures

La commune compte deux écoles élémentaires totalisant 15 classes pour un effectif total de 664 élèves (soit un effectif moyen par classes de 44 élèves).

Situation des infrastructures

QUARTIERS	NBRE CLASSES		ETAT LOCAUX	CLOTURE			BLOC ADM	Présence et nature Point d'eau	latrines		Cantines scolaires	électricité
	TOTAL	ABRIS		EN DUR	PIQUETS	AUTRES			G	F		
Kérévane	04	01	Assez bon	Oui	-	-	-	Néant	00	00	Non	Non
Total	15	03		02	-	-	01		06	06	00	00

Tableau 9: Situation des infrastructures des écoles élémentaires de la commune. Source : Enquêtes PIC 2012.

L'Etat des infrastructures et le niveau d'équipement sont assez satisfaisants. Le nombre d'abris est assez faible (03 salles sur 15 soit 20%). Toutes les écoles sont clôturées. Toutefois, seule l'école de Doumassou a accès à l'eau potable à travers un mini forage équipé de pompe manuelle tandis que l'école de Kérévane n'a pas encore accès à l'eau potable. Toutes les écoles sont également dotées de blocs de latrines séparées alors qu'aucune d'entre elle ne dispose d'électricité ou de cantine scolaire.

✚ La fréquentation

Les effectifs montrent une très forte présence des filles même si la parité n'est pas encore observée. En effet, le taux des filles est de 47, 7%. Ces effectifs démontrent les résultats obtenus en termes de sensibilisation pour la scolarisation des filles. Malgré ces résultats assez satisfaisants, les taux d'abandons, mariages et grossesses précoces demeurent élevés.

QUARTIERS	effectifs			PERSONNEL
	G	F	Total	
Doumassou	238	209	447	15
Kérévane	99	108	217	05
Total	337	317	664	20

Tableau 10: Situation des effectifs et du personnel des écoles élémentaires de la commune.

L'amélioration de la qualité des prestations est cependant entravée par la part assez importante occupée par les corps émergents. Le faible niveau de formation et d'expérience des volontaires est souvent décrié par les parents. L'absentéisme notoire, les grèves répétitives et les rentrées tardives des classes constituent également des contraintes à une meilleure fréquentation des écoles.

Les Associations de Parents d'Elèves de ces différentes écoles (APE) constituent le principal cadre de concertation des acteurs. Elles s'investissent dans la construction d'abris, le nettoyage des écoles. Les ressources de ces APE proviennent principalement de pourcentages tirés des droits d'inscription des élèves. Cependant, on note une faiblesse du taux de recouvrement des cotisations.

✓ L'Enseignement Secondaire

La situation du cycle secondaire dans la Commune est relativement satisfaisante avec un lycée (comprenant un cycle moyen) totalisant 25 salles de classe, dont 15 constituées d'abris provisoires.

QUARTIERS	NOMBRE DE Classes physiques		Etat des locaux	EFFECTIFS				Evolution du taux de réussite au BFEM		
	TOTAL	ABRIS		GARC	FILLES		TOTAL	2009	2010	2011
					NBRE	%				
Doumassou	25	15	acceptables	681	381	35,87	1062	18,31%	63,89%	25,75%

Tableau 11: Situation des infrastructures, des effectifs et du personnel du lycée de la commune.

Les effectifs sont estimés à 1062 élèves avec une forte prédominance de garçons, les filles ne représentent que 35, 87% de l'effectif. Cette baisse du taux des filles (entre le primaire et le secondaire) traduit bien le taux de déperdition, mais aussi de pertes liées aux mariages précoces et à l'abandon suite à des grossesses.

Les résultats scolaires sont ainsi très irréguliers et varient fortement d'une année à l'autre comme illustré par le tableau précédent. En 2010, ils ont connu une forte hausse avec un taux de 63, 89%.

✓ Les Organisations Communautaires et acteurs d'appui

Elles sont constituées par les Associations de Parents d'Elèves présentes au niveau de chacune des structures et ayant pour objectif d'assurer une participation des parents et des autres acteurs à l'effort d'éducation. Aussi, elles s'activent dans la construction et la réhabilitation des infrastructures, le nettoyage,... Toutefois, les APE sont confrontés à une insuffisance des ressources due au faible recouvrement des cotisations des parents, leur principale source de recettes.

Le secteur de l'éducation bénéficie de la présence d'un nombre important de partenaires : PNDL, UNICEF, Aide et Action, PAM, USAID PAEM, EPQ et EDB,...

✓ **L'Alphabétisation**

La Commune ne bénéficie pas cette année de programme d'alphabétisation.

Les contraintes et solutions en matière d'éducation sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• Le manque de cantines scolaires• Le manque d'infrastructures physiques (beaucoup d'abris provisoires)• L'enseignement préscolaire marqué par une offre en infrastructures assez réduite, une faiblesse du niveau d'équipement et des ressources humaines,• Le nombre important d'abris provisoires, de locaux dégradés ;• Le déficit en équipements ludiques au niveau de la case des tout-petits ;• l'absence d'eau, d'électricité, d'informatique, de bibliothèques,...• Approvisionnement en eau assurée essentiellement à partir d'un puits ;• Absence de bibliothèques et de connexion internet dans les écoles ;• Surcharge des effectifs à l'école de Kérévane ;• L'absence de terrain de sport et de pharmacie scolaire ;• L'absence de "dos d'âne" aux alentours des écoles élémentaires pour éviter les accidents ;• L'absence de gardiens• La dégradation de la toiture et des toilettes de la case des tout-petits ;• La faiblesse des effectifs en filles au niveau du secondaire traduisant les abandons précoces et les contraintes à la scolarisation des filles ;• La faiblesse des capacités du personnel, l'absentéisme et la persistance des grèves ;• Le manque de dynamisme des APE et du comité de gestion de la case des tout-petits lié à des insuffisances de gestion, la faiblesse des capacités techniques des leaders, la faiblesse des ressources, la faible circulation de l'information, manque de démocratie interne, l'irrégularité des réunions ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none">• Construction et équipement de salles de classes (02 à Kérévane, 02 à Doumassou, 15 au lycée)• Construction et équipement de bloc administratif (01 à Kérévane, 01 CTP) ;• Construction d'un bloc d'hygiène à Kérévane• Le raccordement à l'électricité des écoles primaires, du lycée et de la CTP• Adduction d'eau et raccordement de l'école de Kérévane, du lycée et de la CTP• Ouverture de classes maternelle à l'école de Doumassou ;• Création d'une 3^e école élémentaire à Santossou ;• Délocalisation du lycée vers un nouveau site et libérer le CEM• Redynamiser les APE et le conseil de gestion de la CTP ;• Relancer les cantines scolaires dans les écoles• Fourniture en table-bancs ;• Dotation en matériel informatique (ordinateur et photocopieuse) pour le lycée• Construction et équipement du Daara de Santossou (l'imam Ratib)

b) La Santé et action sociale

La commune dispose uniquement d'un poste de santé et d'une maternité fonctionnelle.

Désignation (PS, CS)	localisation	Existence d'une maternité	Date Création	Fonctionnalité	Personnel		Etat locaux	Partenaires
					Etat	ASC /Matrone		
Poste de Santé	Doumassou	Oui	1945	Oui	01 Infirmier d'Etat 01 Sage Femme d'Etat	- 04 Matrones - 01 ASC - 01 Chauffeur - 01 Femme ménage	Vieux	Africaine -Kaafo -Médicos

Tableau 12: Situation des infrastructures et du personnel du poste de santé de la commune. Source : enquêtes PIC 2012

L'analyse de la population couverte par le poste de santé (estimée à 3017 habitants) montre une situation très satisfaisante (par rapport à la norme d'un poste de santé pour une population de 10 000 habitants définie par l'OMS). Cependant, la population de la commune déplore la qualité et la rupture fréquente des médicaments. En outre l'ambulance disponible pour les évacuations ne satisfait pas les populations.

Le personnel du poste de santé est constitué au total de 9 agents dont 01 Infirmier, 01 Sage-femme, 04 matrones, 01ASC, 01 chauffeur et 01 femme de ménage. Le personnel médical est renforcé par les Badianou Gokh qui contribuent à une meilleure prise en charge des femmes enceintes.

L'analyse des indicateurs de santé montre une situation contrastée pour les principales maladies. Le Paludisme et la Tuberculose ont ainsi connu des reculs importants compte tenu des efforts entrepris par l'Etat, les partenaires et les acteurs communautaires en matière de prévention et de traitement.

La situation est assez bonne pour le VIH/SIDA qui enregistre un taux de 0,3% contre 0,7% au niveau national. L'utilisation de la contraception est assez faible (10% contre 13% au niveau national en 2010).

INDICATEURS SANTITAIRES DE LA ZONE en 2011

INDICATEURS	Données
Prévalence du paludisme	6,35%
Taux de mortalité liée au paludisme	ND
Taux de disponibilité des ACT	100%
Taux de prévalence de la tuberculose	13%
Taux de mortalité liée à la tuberculose	0,1%
Prévalence du VIH	0,3%
Taux d'utilisation de la contraception	10%
Disponibilité de table de réanimation du nouveau né	01
Taux de couverture en mutuelles de santé	ND

Tableau 13: Indicateurs de santé de la commune. Source: Poste de santé de Diannah Malary.

Les Organisations communautaires

Le Comité de Santé s'occupe de la gestion du poste de santé. Il assure la vente des médicaments, la rémunération du personnel communautaire, le carburant, la maintenance des locaux et du parc roulant, l'appui aux campagnes de masse,... Il tire ses ressources de la vente de tickets et médicaments, de l'appui du Conseil municipal et des partenaires. Le comité de gestion n'est pas encore mis en place

Les contraintes et solutions en matière de santé sont principalement :

Contraintes

- Absence de centre de santé
- Inadaptation de l'ambulance (étroitesse du véhicule) ;
- Absence de toilette ;
- Vétusté des bâtiments du poste de santé ;
- Absence de logement pour la sage femme ;
- Cout élevé du traitement ;
- Pléthore du personnel communautaire ;
- Dysfonctionnement du comité de santé ;
- Non assistance des personnes handicapées ;
- Dysfonctionnement du plan sésame ;
- Non démarrage des activités de la mutuelle de santé ;

Solutions

- Erection du poste en centre de santé ;
- Réhabilitation des locaux ;
- Construction de latrines dans le poste de santé ;
- Acquisition d'une nouvelle ambulance ;
- Redynamisation du comité de santé (renouvellement des organes) ;
- Démarrage des prestations de la mutuelle de santé ;
- Réduction du personnel communautaire ;
- Prise en charge des cas sociaux
- Prise en compte des handicapés dans la répartition des fonds de dotation ;

c) Hydraulique

Les infrastructures hydrauliques existantes sont citées dans le tableau suivant

Infrastructure hydraulique (Forage, château d'eau, mini forage, puits modernes)	Nombre	Capacité en moyenne	Localisation et Quartiers connectés	Année de réalisation	Fonctionnalité	Partenaires
Forage avec un moteur neuf	01		Doumassou	2011		PEPAM
Château d'eau	01	160m3	Doumassou	1990	1992	Primoca
mini forage	01		Ecole Doumassou			UNICEF
Bornes Fontaines	03		2 au lycée et à l'école élémentaire 1 à Santossou			

Tableau 14: infrastructures hydrauliques ; Source : Enquêtes PIC 2012.

La problématique de l'approvisionnement en eau potable de la population est en voie de solution grâce aux actions en cours notamment l'extension de l'adduction d'eau dans le quartier de Kérévane, la mise en place de l'ASUFOR et la pose de compteurs pour la vente au volume.

L'approvisionnement en eau se fait également à travers les puits. La Commune enregistre plus de cinquante puits traditionnels ne disposant pas pour la plupart de margelle ni de couvercle constituant ainsi une importante source de maladies. Leur tarissement précoce en saison sèche demeure un problème majeur surtout pour les femmes pour la corvée d'eau.

Les contraintes et solutions dans le domaine de l'hydraulique sont principalement :

Contraintes

Commune de Diannah Malary, Plan d'Investissement Local 2012-2018

- Insuffisance de la couverture du réseau d'adduction d'eau ;
- Tarissement des puits traditionnels ;
- Non paiement des factures ;
- L'absence de compteurs pour mesurer la consommation
- Absence de branchements individuels ;
- Faible capacité technique des membres de l'Asufor ;

Solutions

- extension du réseau d'adduction d'eau vers Kérévane ;
- mise en place de branchements individuels dotés de compteurs volumétriques ;
- capacitation des membres de l'Asufor ;
- mise en place de bornes fontaines ;

d) Hygiène et Assainissement

Il faut relever dans ce domaine l'initiative des femmes de la commune qui durant les dernières années se rencontraient pour nettoyer une fois par semaine les artères de la ville et le marché. Mais par manque d'accompagnement et d'appui, beaucoup d'entre elles ont fini par se décourager. Néanmoins, de temps en temps quelques bonnes volontés viennent en appui pour essayer de relancer cette initiative très louable.

Les ordures ménagères sont actuellement prises en charge de façon individuelle notamment par l'incinération au niveau des coins des maisons. On remarque qu'aux alentours de l'espace faisant office de marché, il y a un amoncellement d'ordures faute de système de collecte et d'enlèvement. Cette situation peut impacter sur la qualité de l'eau provenant essentiellement des puits qui sont pour la plupart non aménagés.

Sur le long de la route goudronnée, il y a un réseau sommaire d'environ 1km pour l'évacuation des eaux de pluies. La majorité des concessions utilisent des latrines traditionnelles dont les fosses (non étanches pour la plupart) peuvent contaminer la nappe phréatique.

La prise en charge du secteur de l'assainissement est extrêmement faible, voire marginale. La Commune, du fait de ses capacités financières limitées et du manque de partenaires dans ce domaine n'intervient presque pas dans le secteur de l'assainissement. Les organisations de base et acteurs locaux (ASC, Groupements de femmes,...) développent souvent des activités éparses et peu efficaces de nettoyage et d'assainissement.

Les contraintes et solutions dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement sont principalement :

Contraintes

- Insuffisance du matériel de nettoyage et de collecte ;
- Manque de latrines améliorées ;
- Présence de dépôts sauvages d'ordures ;
- Manque de motivation pour les GPF
-

Solutions

- Recherche de partenaires pour la construction de latrines et de fosses septiques ;
- Renforcement de l'initiative des femmes par une réelle motivation et un renfort en matériels de collecte et de nettoyage ;
- Sensibilisation des populations sur les questions d'hygiène
- Création d'un dépotoir municipal ;

e) Electricité et Accès à Energie

L'alimentation en énergie électrique est assurée par une centrale installée par l'ASER (Agence Sénégalaise d'électrification Rurale). Cette centrale dispose de deux groupes électrogènes dont un est en panne. La capacité de chacun des deux groupes est de 45kva. L'électricité est fournie uniquement pendant la soirée de 19 heures à 01 heure. Cette situation ne favorise guère l'utilisation du courant par le secteur des services.

Le réseau est entièrement aérien avec une longueur totale inférieure à 5km, ce qui ne permet pas de couvrir les besoins des quartiers de Doumassou et de Santossou. Les périphéries de ces deux quartiers ne sont pas également couvertes. Le système d'éclairage public se fait à travers des lampadaires le long uniquement de la route goudronnée.

L'ASER a contracté avec un gestionnaire privé en l'occurrence GSERM. Celui-ci s'occupe actuellement du fonctionnement de la centrale, des branchements individuels sur le réseau, de l'établissement des factures et de la collecte des redevances. Pour cela, GSERM a recruté un conducteur des machines et un gardien.

La commune compte environ une centaine d'abonnés répartis en trois niveaux de branchements selon les besoins énergétiques des clients et de leur niveau de solvabilité :

- Le niveau 1 dont la facture forfaitaire mensuelle est d'environ 4 000F ;
- Le niveau 2 dont la facture forfaitaire mensuelle est d'environ 8 000F ;
- Le niveau 3 dont la facture forfaitaire mensuelle est d'environ 15 000F ;

Il faut reconnaître que l'offre en service d'électricité reste encore en deçà des besoins des populations. En outre, l'absence de compteurs favorise le vol de l'électricité et les branchements clandestins entraînant des risques d'incendie.

Par ailleurs, les deux agents de GSERM qui travaillent sur place (le conducteur et le gardien) n'ont pas de contrat avec le gestionnaire et sont donc dans une situation de précarité qu'il faut vite régler.

En matière d'approvisionnement en produits pétroliers (carburant), les habitants de la commune s'approvisionnent auprès d'un revendeur informel qui n'offre pas toutes les garanties de sécurité des lieux et du carburant et avec des prix très élevés.

Les contraintes et solutions dans le domaine de l'énergie sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• Fourniture non continue de l'électricité ;• Insuffisance de la couverture du réseau d'éclairage public ;• Faiblesse de la couverture du réseau électrique (Non desserte de certains quartiers ou poches de quartier) ;• L'absence de compteurs électriques ;• Précarité des agents (le conducteur et le gardien)• L'absence de station d'essence ;• La cherté du prix de carburant
Solutions
<ul style="list-style-type: none">• Rétrocession de la centrale à la SENELEC ;• Réparation du second groupe électrogène• Fourniture de courant durant 16 heures ;• Achat et pose de compteurs électriques pour chaque branchement ;

- Etablissement de contrats avec les agents (conducteur et gardien de la centrale)
- Ouverture d'une station d'essence ;
- Extension du réseau électrique et de l'éclairage public ;

f) **Culture et patrimoine**

La commune, malgré la diversité ethnique et culturelle de sa population peine à rayonner sur le plan culturel. Les manifestations les plus significatives sont :

- Le « dimbaadiassa », manifestation culturelle organisée pour conjurer le mauvais sort empêchant certaines femmes de procréer ;
- Les tournois de lutte occasionnels organisés par quelques promoteurs locaux.

Il n'existe pas à proprement parler de monument ou de site historique dans la localité. On peut cependant noter la chapelle traditionnelle de l'église qui avait été bâtie par les colons. Cette infrastructure religieuse n'a pas été démolie malgré la réhabilitation de l'église.

Les contraintes et solutions dans le domaine de la culture et du patrimoine sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de troupe théâtrale ; • Absence de centre socioculturel ; • Absence de journée culturelle ; • Manque d'organisation des acteurs culturels ; • Non appui des acteurs culturels par la municipalité (non accès au fonds de dotation) ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement d'un centre socioculturel ; • Renforcement des capacités des acteurs culturels (vie associative, régisseur de plateau, etc.) • Organisation de journées culturelles ; • Subvention des acteurs culturels par la municipalité à travers le fonds de dotation ;

g) **Jeunesse et sports**

La jeunesse, fer de lance et composante essentielle de la population de la commune de Diannah est regroupée à travers les associations sportives et culturelles, les clubs et amicales. Les ASC sont toutes affiliées à la zone et deux d'entre elles disposent de récépissés (ASC Doumassou et Santossou). Une écurie de lutte existe dans la commune.

Les principales activités restent les tournois de football organisés dans le cadre des navétanes et les soirées dansantes pendant les grandes vacances.

L'offre en infrastructures de jeunesse est assez limitée. La Commune dispose de deux terrains de sports, d'un dancing privé. Il n'y a pas de foyer des jeunes ni de plateaux sportifs multifonctionnels.

L'emploi des jeunes reste une problématique pour la commune. L'offre d'emploi est assurée par les ateliers d'artisanat (couture, coiffure, soudure métallique, mécanique), le petit commerce et la restauration pour les jeunes filles.

Les contraintes et solutions dans le domaine de la jeunesse, sports et loisirs sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• Absence de foyer des jeunes• Absence de plateaux multifonctionnels ;• Non aménagement des aires de jeu ;• Manque d'organisation des ASC ;• Manque d'équipements sportifs (ballons, filets, maillots)• Manque de formation des acteurs et encadreurs du sport ;• Manque d'appui de la municipalité ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none">• Construction et équipement d'un foyer des jeunes ;• Clôture et aménagement du terrain municipal ;• Renforcement des capacités des ASC• Formation des acteurs et encadreurs sportifs (arbitres, entraîneurs, joueurs, etc.)• Aménagement d'une aire de jeu dans le quartier Santossou pour les différentes ASC ;• Construction d'un plateau multifonctionnel

h) Le genre

✓ **Les femmes et les enfants**

Les femmes constituent un groupe social très vulnérable dans la commune. On dénombre plusieurs groupements dont certains disposent de registre de commerce et viennent de bénéficier d'une série de formation en teinture, savonnerie et transformation fruits et légume. Ces organisations, qui constituent des structures très dynamiques, restent confrontées à la faiblesse des capacités de gestion et de gouvernance, aux difficultés d'accès au crédit, à une faiblesse de leur niveau d'instruction et de qualification,....

On note aussi une faible présence des femmes dans les instances de décisions, notamment au sein du conseil municipal. En effet, l'institution locale compte 05 femmes sur 26 conseillers et seules 02 commissions sur 10 sont présidées par les femmes. Cette situation fait que les besoins des femmes sont faiblement pris en charge par la commune.

Les femmes sont également confrontées aux difficultés d'accès à la terre, même si traditionnellement l'exploitation des zones de bas-fonds leur reste réservée. Les femmes exploitent les zones de bas-fonds pour la riziculture et le maraîchage. Cependant, elles sont confrontées aux difficultés d'accès au matériel agricole (matériel de labour adaptés aux sols lourds), aux équipements post-récolte et aux moyens d'exhaure. La commune compte un **centre de couture** implanté à Kérévane.

Les **enfants** représentent une couche importante de la population en termes de nombre. La population jeune (15 à 35 ans) représente près de 60%, selon les estimations de l'ANSD. L'importance de cette population doit nécessiter des investissements dans les infrastructures et services d'ordre éducationnel, sanitaire et nutritionnel. Ce groupe est confronté à un ensemble de contraintes ainsi listées :

- les insuffisances en matière d'infrastructures sanitaires et d'éducation et la faiblesse de l'offre, encore plus ressentie par cette couche ;
- sur le plan nutritionnel la faiblesse des revenus des populations se traduit par un taux de malnutrition assez élevé dans la communauté rurale ;
- les insuffisances en matière de droits des enfants, le travail des enfants et les phénomènes de violence contre les enfants (excision, grossesses précoces,...).

✓ **Les personnes handicapées**

Dans la commune, les personnes vivant avec un handicap semblent assez marginalisées. Malgré leur structuration en association, ils n'ont bénéficié jusqu'ici d'aucun appui de la commune alors qu'ils en ont droit.

Les contraintes et solutions dans le domaine du genre sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• Absence de foyer des femmes• Non accès au financement des AGR ;• Manque d'organisation des GPF ;• Absence de marché pour la commercialisation des produits ;• Divagation des animaux dans les rizières et les sites maraichers ;• Faible équipement des femmes en motoculteurs et moulins ;• Manque d'appui de la municipalité aux personnes handicapées ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none">• Construction et équipement d'un foyer des femmes ;• Renforcement des capacités des GPF• Création d'un marché hebdomadaire ;• Dotation en motoculteurs, moulins et unités de transformation et de conditionnement;• Prise en compte des handicapés dans la répartition du fonds de dotation ;• Concertation entre éleveurs et femmes maraichères vue d'atténuer les divagations• Sensibilisation contre l'excision et les violences faites aux femmes ;

i) Risques et conflits

Le diagnostic a permis d'identifier les principaux risques de conflits et de catastrophes éventuelles. Ainsi, les populations ont préconisé un ensemble de solutions :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• Les dévastations de rizières ou de sites maraichers par les animaux domestiques (porcs, bœufs, chèvres,...)• La traversée de la nationale et les risques d'accidents ;• le mauvais état du réseau de caniveaux à ciel ouvert au niveau de la commune ;• La faiblesse du système de protection contre la foudre (paratonnerres), malgré la récurrence des accidents en période hivernale ;• Les effondrements d'arbre
Solutions
<ul style="list-style-type: none">• Concertation entre propriétaires d'animaux et agriculteurs pour éviter les dégâts ;• L'érection de dos d'âne aux alentours de l'école élémentaire de Doumassou ;• L'installation de paratonnerres et de parafoudres pour protéger la population ;• Mise en œuvre d'un programme d'élagage et de coupe des gros arbres menaçant de s'effondrer

4.3 Diagnostic des secteurs économiques

L'économie locale n'est pas très dynamique. Elle est principalement organisée autour des secteurs primaire (agriculture, élevage, pêche) et secondaire (artisanat et petit commerce).

a) L'Agriculture

L'agriculture est pratiquée en dehors du territoire communal surtout dans les champs de plateaux et de rizières. Elle occupe une part importante de la population active et bénéficie de la conjonction de plusieurs facteurs :

- L'abondance de la pluviométrie qui dépasse les 1 000 mm par année ;
- La présence du fleuve Casamance qui permet la riziculture irriguée et le maraîchage ;
- La disponibilité autour de la commune de bonnes terres et de zones de vallées inondables pour la riziculture ;
- La proximité de la nappe phréatique captée au niveau de puits peu profonds.

Les principales activités pratiquées sont surtout la culture hivernale (mil, maïs, riz, l'arachide), le maraîchage de contre saison, l'arboriculture (mangue, anacarde, banane,...). Bon nombre de cultivateurs disposent de matériels agricoles et de paires de bœufs de labour.

La partie du fleuve Casamance située dans la commune dispose de l'eau douce et des terres argileuses très propices à l'agriculture et au maraîchage mais ne demeurent encore non aménagées, ce qui retarde leur exploitation.

A Kérévane, il existe un périmètre maraîcher de 1 hectare réalisé en 2008 par le Fonds de développement local (FDLS) au profit des femmes du quartier. Il ya également un périmètre bananier réalisé dans le cadre des projets ruraux qui polarise plusieurs villages de la zone. la production est vendue à Dakar et au niveau local.

La commune dispose également depuis 1963 d'un magasin de stockage de l'Etat d'une capacité de 1000T où habituellement les instants sont réceptionnés et stockés avant leur cession.

Les contraintes et solutions dans le domaine de l'agriculture et du maraîchage sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• Insuffisance du matériel agricole ;• Retard dans la livraison des semences ;• Non aménagement de la vallée du fleuve Casamance ;• Manque d'eau dans le périmètre maraîcher de Kérévane ;• Divagation animale ;• Manque de formation des agriculteurs et maraîchers
Solutions
<ul style="list-style-type: none">• Aménagement de la vallée du fleuve Casamance ;• Dotation en matériels agricoles (motoculteurs, tracteurs, houssines, semoirs, charrettes) ;• Mise en place à temps des intrants et des semences de la campagne agricole ;• Fonçage d'un second puits au périmètre maraîcher de Kérévane ;• Formation des agriculteurs et maraîchers

b) L'Elevage

L'élevage est un secteur important dans l'économie de la commune. Il bénéficie de la conjonction de plusieurs facteurs à savoir :

- l'importance des marchés de consommations proches comme Sédhiou, Kolda. ;
- l'importance des ressources en aires de pâturages liées surtout à une pluviométrie abondante et à l'existence de vastes zones en friches et aires de forêts.

Plusieurs formes d'élevage sont notées dans la commune :

- l'élevage de gros ruminants qui est pratiqué essentiellement par les éleveurs des quartiers de Doumassou et de Santossou ;
- l'élevage de petits ruminants (porcs, moutons, chèvres, etc.) dans les concessions ;
- l'aviculture traditionnelle pratiquée dans les concessions ;
- l'aviculture semi-intensive (poulets de chair) jadis investie par un promoteur individuel mais qui est actuellement à l'arrêt du fait de nombreux problèmes (poulailler non adapté, insuffisance de ressources financières, difficultés d'accès aux aliments de volaille).

Les infrastructures sont constituées uniquement d'un puits pastoral situé à Doumassou (réalisé en 1988 par le PRIMOCA) et d'une aire d'abattage non aménagée.

Les principales maladies du bétail sont : le Charbon bactérien, la pasteurellose, la trypanosomiase, la peste aviaire, la peste des petits ruminants. Les éleveurs sont principalement encadrés par le chef du poste vétérinaire de Diannah Malary. On note également la présence de quelques relais.

Les effectifs du cheptel relevés dans la commune sont :

VILLAGES/QUARTIERS	Effectifs Cheptel					
	Bovins	Ovins	Caprins	équins	Porcin	volaille
Doumassou	30	200	400	01	800	1000
Santossou	180	30	100	-	100	150
Kérévane	70	100	150	02	-	200
Total/Commune	280	330	650	03	900	1350

Les contraintes et solutions dans le domaine de l'élevage sont principalement :

Contraintes

- Manque d'espace de pâturage ;
- Réticence des leveurs aux méthodes intensives (insémination, marquage, tabulation) ;
- Difficultés d'accès aux aliments de bétail et de volaille ;
- Absence d'abattoir municipal ;
- Prévalence de facteurs culturels bloquant le développement de l'élevage de pintades, de pigeon, de canards et de lapins ;
- Manque d'aliments et Insuffisance du matériel agricole ;
- Recrudescence de certaines maladies

Solutions

- Sensibilisation des éleveurs sur l'importance de l'élevage intensif et les créneaux porteurs (élevage lapins, pintades, pigeons, etc.);
- Renforcement des capacités des éleveurs en technique de fabrication d'aliments ;
- Construction et équipement d'un abattoir municipal ;
- Mise en place d'un système adéquat de commercialisation d'aliments de bétail et de volaille ;
- Organisation de campagnes de vaccination contre les maladies

c) La Pêche

La pêche est essentiellement pratiquée dans le fleuve Casamance en majorité par des pêcheurs maliens. Les ressources halieutiques sont constituées principalement de poisson (tilapia, carpes). Le niveau d'équipement

est très faible (absence de pirogues motorisées, de filets réglementaires, de gilets,...) et les embarcations sont constituées de pirogues traditionnelles en bois. Les prises sont écoulées au niveau du marché local, mais aussi vers Kolda.

Les contraintes et solutions dans le domaine de la pêche sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Envahissement du fleuve par un peuplement d’herbe le « typha » ; • Utilisation de filets non réglementaires ; • Absence de gilets de sauvetage dans les pirogues de transports et de pêche ; • Absence de bassins piscicoles ; • Manque d’organisation des pêcheurs locaux ; • Absence de quai d’accostage des pirogues ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Création de fermes piscicoles en rapport avec l’ANA ; • Application des mesures réglementaires de pêche ; • Mise à disposition des gilets de sauvetage ; • Lutte contre l’envahissement du typha ; • Repos biologique pour la reconstitution du poisson

d) Commerce et services

La commune de Diannah Malary, de part sa position géographique et ses infrastructures, polarise son hinterland composé de localités rurales. Elle constitue pour les habitants de l’hinterland, un lieu d’écoulement de leurs productions, et d’approvisionnement en biens et services.

A cela s’ajoute la présence de structures financières locales (CMS, la Poste) qui offrent des opportunités dans le cadre du financement des activités commerciales et de transferts et de l’épargne. Malgré l’existence de tout ce dispositif financier, le secteur est toujours confronté à des difficultés d’accès au crédit.

Le secteur du commerce souffre d’une insuffisance d’infrastructure marchande digne. Le seul espace qui fait office de marché constitue l’emprise de la route nationale R22, très exigüe, entraînant ainsi l’occupation anarchique de la voie publique.

Le commerce est principalement un commerce de détail. On dénombre en outre plusieurs étales et de gargotes réparties dans les quartiers de Santossou et de Doumassou.

Les contraintes et solutions dans le secteur du commerce et des services sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Absence d’infrastructure marchande ; • Absence de grossistes et de demi-grossistes ; • La cherté des prix des denrées de consommation courante ; • Absence de marché hebdomadaire ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Création et aménagement d’un marché hebdomadaire ; • Application des contrôles des prix ; • Organisation et structuration des commerçants ;

e) Artisanat et Micro-entreprise.

L'artisanat est très développé dans la commune et couvre plusieurs corps de métiers exercés dans divers ateliers à savoir :

- ❑ 02 ateliers de soudeurs,
- ❑ 01 atelier de vulcanisateurs,
- ❑ 02 ateliers de cordonniers,
- ❑ 08 ateliers de menuisiers,
- ❑ 01 atelier de forge ;
- ❑ 03 ateliers mécaniques (réparateurs de motos et vélos)
- ❑ 05 ateliers de tailleurs,
- ❑ 01 atelier de fabrication de fourneaux et de marmites ;
- ❑ 03 salons de coiffure ;
- ❑ 05 boulangeries traditionnelles ;
- ❑ Plusieurs maçons, ferrailleurs, électriciens, etc.

Les artisans sont dans leur majorité confrontés au manque de formation technique, d'emplacement pour leurs ateliers, d'équipement et à des difficultés d'accès au crédit.

Les contraintes et solutions dans le secteur de l'artisanat sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• Manque de structures formelles (GIE, entreprise) ;• Absence de centre artisanal ;• Difficultés d'accès au crédit et au financement ;• Manque de formation sur l'hygiène ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none">• Création et aménagement d'un centre artisanal ;• Organisation des artisans en entités formelles ;• Rencontre périodique avec la commune pour la libération des taxes ;

f) Transport et Communication

La commune de Diannah Malary est traversée par la RN 22 (carrefour Ndiaye- Kolda). A part cette route bitumée en excellent état, Diannah Malary est relié à son hinterland par des pistes ordinaires sablonneuses et très dégradées.

Le transport est assuré par les cars qui stationnent souvent au « marché » pour prendre des clients. Ce système est renforcé par la présence de quelques mototaxis « jakaarta », de vélos et de charrettes.

Le réseau de communication est composé de téléphonie mobile distribuée par les opérateurs Orange et Tigo dont les antennes sont respectivement implantées à Santossou en 2004 et à Diannah Ba en 2005.

Les contraintes et solutions dans le secteur des transports et communication sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• Absence de gare routière ;• Dégradation et ravinement des routes internes ;• Absence de station d'essence ;• Absence de l'internet (ADSL) ;• Instabilité du signal orange ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none">• Création et aménagement d'une gare routière ;• Aménagement des routes urbaines ;

- Mise en place d'une station d'essence ;
- Renforcement du réseau SONATEL mobil orange pour stabiliser le signal ;
- Installation de l'ADSL pour la connexion en internet ;

g) Le Tourisme

La commune dispose d'un campement/auberge fréquenté en majorité par des touristes cynégétiques. Le milieu naturel (végétation luxuriante, fleuve, faune) et le riche potentiel culturel offrent des avantages réels pour le développement des activités touristiques.

Les contraintes et solutions dans le secteur du tourisme sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • La faiblesse de l'offre en infrastructures de tourisme et de loisirs ; • La faible promotion des activités touristiques au niveau local ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du potentiel touristique local (présentation des anciens comptoirs commerciaux (Petersen, Bartz, Morel et Prom) • Renforcement des infrastructures d'accueil

h) Le Secteur de la finance et de la Micro-finance

La commune est dotée de quelques institutions de micro finance : CMS, CAURIS/CARITAS, UMEC. Il y'a aussi le système des « tontines » pratiqué surtout par les femmes.

Les contraintes et solutions dans le secteur du microcrédit sont principalement :

Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • La faiblesse des montants de crédits ; • Taux d'intérêt des prêts élevé ; • Exigences de garanties et des apports pour tout crédit ;
Solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Assouplissement des conditions de prêts ; • Suppression ou réduction de la caution ; • Instauration des prêts campagnes ;

4.4 Bilan diagnostic

La commune de Diannah Malary traîne un handicap important en matière de fourniture d'eau potable et d'électricité. Le forage qui vient d'être réhabilité peine à fonctionner correctement et une bonne partie de de la commune n'est pas encore desservie par le réseau d'adduction d'eau. L'extension du réseau vers Kérévane a connu beaucoup de retards, les infrastructures scolaires ne sont pas également connectées.

Le déficit est plus criard en matière d'accès à l'énergie électrique. La centrale de Diannah Malary ne fournit de l'électricité que pendant six heures par jour, durant la nuit privant ainsi tous les secteurs économiques de toute possibilité de développement et de modernisation.

La commune est également dépourvue d'infrastructures marchandes pouvant lui procurer des revenus. C'est pourquoi, elle ne fonctionne que grâce aux fonds alloués par l'Etat à travers le fonds de dotation de la décentralisation et le fonds de concours. Pour des problèmes de commandes, certaines taxes liées à l'occupation de la voie publique ne sont pas collectées pra faute de tickets.

Le seul poste de santé de la commune offre un plateau technique en deçà des attentes de la population. Il s'y ajoute l'absence d'une ambulance adéquate pour l'évacuation des malades. L'érection du poste en centre de santé constitue aujourd'hui une doléance majeure pour toute la population polarisée par ce poste.

L'offre en infrastructures éducatives est relativement satisfaisante. Les infrastructures existantes permettent l'accueil des enfants et des élèves depuis la maternelle jusqu'au secondaire en passant par le moyen. Les seules difficultés sont l'absence d'électricité et d'eau courante dans ces structures.

La commune de Diannah Malary exerce peu d'attraction sur son hinterland, malgré son statut de commune et sa position géographique à cheval entre deux capitales régionales Sédhiou et Kolda. Seule la présence du lycée, du poste de santé et le passage de la route goudronnée départementale contribuent tant soit peu à l'attrait de la commune sur son espace géographique. Des contraintes liées à l'insuffisance de la fourniture d'électricité, à la faiblesse ou l'inexistence d'équipements et d'infrastructures économiques retardent le développement économique de la commune.

Or, compte tenu des potentialités énormes qui existent dans la zone, la commune devrait normalement jouer le rôle de centre économique de valorisation des importantes productions agricoles, forestières et halieutiques et de redistribution des flux commerciaux.

V. LA VISION ET LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

5.1 La Vision de Développement

La vision de développement portée par le Maire et ses administrés est de faire de la Commune de Diannah Malary une métropole d'équilibre entre Kolda et Sédhiou, une plateforme économique et d'échange pour tout l'hinterland du Pakao.

La matérialisation de cette vision à l'horizon 2018, passe nécessairement par la mise en place d'infrastructures énergétiques, commerciales et de transformation et de valorisation des ressources agricoles, forestières et pastorales.

Cette vision s'appuie sur un ensemble de valeurs et de principes d'actions dont principalement la cohésion sociale, la solidarité et l'équité entre les différents groupes d'acteurs, la bonne gouvernance, la transparence et la reddition des comptes dans la gestion des affaires locales.

5.2 Axes Stratégiques de développement

Trois axes prioritaires fondamentaux se dégagent ainsi pour contribuer à la réalisation de cette vision ci-dessus déclinée à savoir :

Axe 1 : Le développement des infrastructures d'appui à la relance des activités commerciales et économiques ;

Axe 2 : L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base pour le renforcement du capital humain et la réduction des phénomènes d'inégalité et d'exclusion.

Axe 3 : La promotion de la bonne gouvernance et la promotion des droits humains

VI. LE PLAN D'ACTION PRIORITAIRE ET LA PROGRAMMATION

6.1 Le plan d'action prioritaire

Le plan d'action prioritaire (PAP) regroupe les actions classées prioritaires et dont l'analyse de faisabilité technique, économique et financière est satisfaisante. Il se présente sous la forme d'une grille contenant les projets retenus, leur lieu d'implantation et les acteurs concernés.

Le plan d'actions prioritaires de la commune de Diannah Malary

Axe Stratégique 1 : Le développement des infrastructures d'appui à la relance des activités économiques ;

INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES, DE TRANSPORT ET COMMUNICATION

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
OMD	Réduire l'extrême pauvreté et la faim dans le monde	
Objectif DPES	Améliorer l'accès aux services énergétiques	
Objectif intermédiaire PIC	Améliorer le taux d'électrification rurale	
Rétrocession de la centrale à la SENELEC	Commune	ASER, COMMUNE, SENELEC
Réparation du 2 ^e groupe électrogène de la centrale	Commune	GSERM, ASER
Fourniture de courant durant 24 heures	Commune	ASER, GSERM
Achat et pose de compteurs électriques pour chaque branchement	Commune	ASER, GSERM
Etablissement de contrats avec les agents (conducteur et gardien de la centrale)	Commune	GSERM
Le raccordement à l'électricité des écoles primaires, du lycée et de la CTP	Ecoles de Kérévane, CTP de Santossou, Ecole et lycée de Doumassou	Commune, Etablissements
Extension du réseau électrique et de l'éclairage public ;	Quartiers commune	GSERM, ASER
Ouverture d'une station d'essence	Commune	OPERATEUR PRIVE
Objectif DPES	Développer les infrastructures de transport et de communication	
Objectif intermédiaire PIC	Améliorer les échanges intra et intercommunautaires	
Construction de la voirie urbaine	Commune	Commune, Partenaires
Création et aménagement d'une gare routière	Doumassou	Commune, partenaires
Renforcement du réseau SONATEL mobil orange pour stabiliser le signal	Commune	SONATEL
Installation de l'ADSL pour la connexion en internet	Commune	SONATEL

COMMERCE, FINANCE, ARTISANAT ET TRANSFORMATION,

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
Objectif DPES	Développer le commerce	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer l'approvisionnement des ménages et l'écoulement des produits	
Création et aménagement d'un marché hebdomadaire	Doumassou	Commerçants, Commune
Organisation et structurations des commerçants	Commune	Commune, commerçants
Objectif DPES	Améliorer l'accès des opérateurs économiques aux services financiers	
Objectif intermédiaire PIC	Améliore le financement des opérateurs économiques	
Assouplissement des conditions de prêts	Commune	CMS
Instauration des prêts de campagne	Commune	CMS
Objectif DPES	Assurer le développement de l'artisanat	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer la contribution de l'artisanat dans l'économie locale	
Création et aménagement d'un centre artisanal	Santossou	Commune, artisans
Professionnalisation des artisans (organisation en entités formelles) ;	Commune	Chambre des métiers, Commune
Sensibilisation des acteurs pour le paiement des taxes	Commune	Commune, Artisans
Objectif DPES	Améliorer la qualité des produits locaux transformés	
Objectif Intermédiaire PIC	Accroître la valeur ajoutée des productions locales	
Implantation d'unités de transformation et de conditionnement de produits locaux	Commune	PADEC, Commune, partenaires
Formation des femmes en transformation et conditionnement des produits locaux	Commune	PADEC, Commune, partenaires

CULTURE, TOURISME, JEUNESSE, SPORTS

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
Objectif DPES	Accroître le volume et la qualité des productions culturelles	
Objectif Intermédiaire PIC	Promouvoir la culture locale et renforcer le potentiel touristique	
Construction et équipement d'un centre socioculturel ;	Santossou	Commune
Renforcement des capacités des acteurs culturels (vie associative, régisseur de plateau, etc.)	Commune	Commune, Centre culturel régional
Appui à l'organisation de journées culturelles locales ;	Commune	Commune, ASC, PTF
Subvention des acteurs culturels par la municipalité à travers le fonds de dotation ;	Commune	Commune
Renforcement de la capacité d'accueil de l'auberge touristique	Doumassou	Responsable de l'Auberge
Objectif DPES	Assurer un développement harmonieux de la jeunesse	
Objectif Intermédiaire PIC	Promouvoir la jeunesse et la pratique des sports	
Construction d'un plateau sportif multifonctionnel	Santossou	Commune, partenaires
Clôture et aménagement du terrain municipal	Doumassou	Commune, partenaires
Aménagement d'une aire de jeu pour les différentes ASC ;	Santossou	Commune, partenaires
Renforcement des capacités des ASC	Commune	Commune
Formation des acteurs et encadreurs sportifs (arbitres, entraîneurs, joueurs, etc.)	Commune	Commune, ODCAV

AGRICULTURE

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
Objectif DPES	Assurer le développement intégré de l'agriculture et de l'économie rurale	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer la productivité des activités agricoles	
Aménagement et exploitation des terres du littoral du fleuve Casamance	Commune	Commune, SDDR, Partenaires
Dotation en matériels agricoles (motoculteurs, tracteurs, houssines, semoirs, charrettes)	Commune	SDDR, Partenaires
Mise en place à temps des intrants et des semences	Commune	SDDR, Partenaires
Fonçage d'un second puits au périmètre maraîcher de Kérévane	Kérévane	Commune, hydraulique, Partenaires

ELEVAGE

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
Objectif DPES	Assurer le développement de l'élevage	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer la productivité de l'élevage	
Construction et équipement d'un abattoir municipal	Doumassou	CPV, Commune, partenaires
Sensibilisation des éleveurs sur l'importance de l'élevage intensif et les créneaux porteurs (élevage lapins, pintades, pigeons, etc.)	Commune	CPV, Commune, partenaires
Renforcement des capacités des éleveurs en technique de fabrication d'aliments	Commune	IDSV, Commune, partenaires
Mise en place d'un système adéquat de commercialisation d'aliments de bétail et de volaille	Commune	IDSV, Commune, partenaires

PECHE ET AQUACULTURE

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
Objectif DPES	Assurer le développement de l'aquaculture	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer l'accès aux ressources halieutiques	
Création de fermes piscicoles en rapport avec l'ANA	Commune	ANA, Commune, partenaires
Application des mesures réglementaires de pêche	Commune	Service Pêche
Dotation des pêcheurs en gilets de sauvetage	Commune	Service Pêche
Lutte contre l'envahissement du typha	Berges du fleuve	DRDR, partenaires

Axe Stratégique 2 : L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base pour le renforcement du capital humain et la réduction des phénomènes d'inégalité et d'exclusion.

EDUCATION

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
OMD	Réaliser l'éducation primaire universelle (Objectif 2).	
Objectif DPES	Promouvoir l'éducation et le développement des compétences et qualifications	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer l'accès à une éducation pour tous	
Construction et équipement de salles de classes	02 à Kérévane, 02 à Doumassou et 15 au lycée	Etat, Commune, Partenaires
Construction et équipement de bloc administratif	01 à Kérévane, 01 CTP à Santossou	Etat, Commune, Partenaires
Construction d'un bloc d'hygiène	Ecole de Kérévane	Etat, PEPAM
Adduction d'eau et raccordement de l'école de Kérévane, du lycée et de la CTP	Etablissements scolaires Commune	UNICEF
Ouverture de classes maternelle à l'école de Doumassou ;	Ecoles Doumassou	IDEN
Création d'une 3 ^e école élémentaire à Santossou ;	Santossou	IDEN
Délocalisation du lycée vers un nouveau site	Santossou	IA, Commune
Redynamisation des APE et du conseil de gestion de la CTP ;	Etablissements scolaires	Chefs d'établissements, Commune
Relance des cantines scolaires dans les écoles	Etablissements scolaires	Commune, IDEN, PAM
Fourniture en table-bancs	Etablissements scolaires	IDEN
Dotation en équipements informatiques pour le lycée	Lycée Doumassou	IA, Partenaires
Construction et équipement du Daara de Santossou	Daara Santossou (l'imam Ratib)	Etat, IDEN

SANTE

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
OMD (3 et 4)	Réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle	
Objectif DPES	Améliorer la santé des populations et la situation nutritionnelle des enfants	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer l'accès à des soins de qualité	
Erection du poste en centre de santé ;	Doumassou	Etat, RM
Réhabilitation des locaux du poste de santé	Poste de santé de Doumassou	Commune, partenaires
Construction de latrines dans le poste de santé ;	Poste de santé de Doumassou	Commune
Acquisition d'une nouvelle ambulance ;	Poste de santé de Doumassou	Commune, partenaires
Redynamisation du comité de santé	Commune	ICP, Commune, partenaires
Démarrage des prestations de la mutuelle de santé ;	Commune	District, commune, partenaires
Réduction du personnel communautaire ;	Poste de santé de Doumassou	ICP, Comité santé, commune
Amélioration de la prise en charge des handicapés et des cas sociaux par une allocation des fonds de dotation	Poste de santé de Doumassou	Commune, comité de santé

EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
OMD	Assurer un environnement humain durable	
Objectif DPES	Satisfaire les besoins en eau potable des populations	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer l'accès à l'eau potable des populations en milieu rural	
Extension du réseau d'adduction d'eau vers Kérévane	Kérévane	Etat, Commune, partenaires
Mise en place de branchements individuels dotés de compteurs volumétriques	Commune	ASUFOR
Capacitation des membres de l'ASUFOR	Commune et villages polarisés	Hydraulique, ASUFOR
Objectif DPES	Développer l'assainissement en milieu rural	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer l'accès aux services d'assainissement de qualité	
Construction de latrines et de fosses septiques ;	Commune	Commune
Motivation des femmes et dotation en matériels de ramassage et d'enlèvement des ordures ;	Commune	Commune, partenaires
Sensibilisation des populations sur les questions d'hygiène	Commune	Commune, BRH
Création d'un dépotoir municipal	Commune	Commune, BRH

GENRE, PROTECTION SOCIALE ET SOLIDARITE

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
OMD	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	
Objectif DPES	Promouvoir l'équité et l'égalité de genre et la protection des groupes vulnérables	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer la situation des groupes vulnérables	
Construction et équipement d'un foyer des femmes ;	Kérévane	Commune, partenaires
Renforcement des capacités des GPF	Commune	Commune, partenaires
Dotation en motoculteurs, moulins et unités de transformation et de conditionnement;	Commune	Commune, partenaires
Prise en compte des handicapés dans la répartition du fonds de dotation ;	Commune	Commune
Sensibilisation contre l'excision et les violences faites aux femmes ;	Commune	Commune, partenaires

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
Objectif DPES	promouvoir des stratégies et des mécanismes de Réduction des Risques de Catastrophes	
Objectif Intermédiaire PIC	Prévenir et gérer les risques et catastrophes	
Concertation entre propriétaires d'animaux et agriculteurs pour éviter les dégâts ;	Commune	Commune, producteurs / productrices et éleveurs
L'érection de dos d'âne aux alentours de l'école élémentaire de Doumassou ;	Commune	SDTP, commune
L'installation de paratonnerres et de parafoudres pour protéger la population ;	Commune	Protection civile, Commune
Mise en œuvre d'un programme d'élagage et de coupe des gros arbres menaçant de s'effondrer	Commune	Commune, partenaires

Axe Stratégique 3 : La promotion de la bonne gouvernance et la promotion des droits humains.

ACTIONS	LOCALISATION	ACTEURS
Objectif DPES	Améliorer la gouvernance de l'institution communautaire	
Objectif Intermédiaire PIC	Améliorer la gestion de la collectivité locale	
Adoption de mécanismes d'une gouvernance transparente et participative	Commune	Commune, partenaires
Formation des élus sur la décentralisation, la gestion du foncier et les rôles des commissions ;	Commune	Commune, partenaires
Formation du bureau et du personnel sur l'élaboration et l'exécution du budget ;	Commune	Commune, partenaires
Formation du bureau et du personnel sur l'état civil ;	Commune	Commune, partenaires
Mise en place de cadre de concertation et formation des membres ;	Commune	Commune, partenaires
Adoption du budget participatif	Commune	Commune, partenaires
Organisation d'un panel des bailleurs pour le financement du PIC	Commune	Commune, partenaires

6.2 La programmation (PIP, PAI)

La programmation des investissements se fait sous forme de programme triennal d'investissement glissant appelé également programme d'investissement prioritaire (PIL) révisable chaque année dans le cadre du programme annuel d'investissement. Le PAI doit servir de cadre de référence pour l'élaboration du budget de la collectivité locale qui est l'instrument d'exécution des projets de la communauté rurale.

6.2.1 Le programme d'investissement prioritaire (PIL) 2013-2015

Actions projetées	Localisation	Coût Total	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Années de mise en œuvre		
					2013	2014	2015
OMD: Eliminer l'extrême Pauvreté et la Faim dans le monde							
DPES : Améliorer l'accès aux services énergétiques							
Objectif intermédiaire PIC: Améliorer le taux d'électrification urbain							
Réparation du 2 ^e groupe électrogène de la centrale	Santossou	500 000	MATFORCE	GSERM	x		
Fourniture de courant continu 24h sur 24h	Commune	PM	ASER	GSERM	x		
Extension du réseau électrique et de l'éclairage public ;	Kérévane	5 000 000	ASER	GSERM, Commune	x		
Achat et pose de 150 compteurs électriques pour les branchements	Commune	4 500 000	ASER	GSERM, abonnés	x		
Etablissement de contrats avec les agents (conducteur et gardien de la centrale)	Commune	PM	ASER	GSERM	x		
Le raccordement à l'électricité des écoles primaires, du lycée et de la CTP	Etablissements scolaires	800 000	ASER	GSERM	x		
DPES : développer les infrastructures de transport							
Objectif intermédiaire PIC: Améliorer les échanges intra et intercommunautaires							
Construction de 2 km de voirie urbaine	Commune	20 000 000	SDTP	<i>A rechercher</i>			x
Création et aménagement d'une gare routière	Doumassou	10 000 000	DRUH	<i>A rechercher</i>		x	
Renforcement du réseau SONATEL mobil orange pour stabiliser le signal	Commune	PM	SONATEL	SONATEL	x		
Installation de l'ADSL pour la connexion en internet	Commune	PM	SONATEL	SONATEL	x		

DPES : Développer le commerce								
Objectif Intermédiaire PLD : Améliorer l'approvisionnement des ménages et l'écoulement des produits								
Création et aménagement d'un marché hebdomadaire	Doumassou	5 000 000	IRC	<i>A rechercher</i>	x			
Organisation et structuration des commerçants	Commune	PM	CCIAD	<i>A rechercher</i>	x			
Objectif DPES : Améliorer l'accès des opérateurs économiques aux services financiers								
Objectif intermédiaire PIC : Améliore le financement des opérateurs économiques								
Assouplissement des conditions de prêts	Commune	PM	CMS	CMS	x			
Instauration des prêts de campagne	Commune	PM	CMS	CMS			x	
Objectif DPES : Assurer le développement de l'artisanat								
Objectif Intermédiaire PIC : Améliorer la contribution de l'artisanat dans l'économie locale								
Création et aménagement d'un centre artisanal	Santossou	5 000 000	Chambre des métiers	<i>A rechercher</i>			x	
Professionnalisation des artisans (organisation en entités formelles) ;	Commune	500 000	Chambre des métiers	Commune	x			
Sensibilisation des acteurs pour le paiement des taxes	Commune	500 000	Chambre des métiers	Commune	x			
Objectif DPES : Améliorer la qualité des produits locaux transformés								
Objectif Intermédiaire PIC : Accroître la valeur ajoutée des productions locales								
Implantation de Six unités de transformation et de conditionnement de produits locaux	Commune	60 000 000	ITA	PADEC, PASA MESOCC	x	x	x	
Organisation de deux sessions de formation des femmes en transformation et conditionnement des produits locaux	Commune	10 000 000	ITA	PADEC, PASA MESOCC	x	x		
DPES : Accroître le volume et la qualité des productions culturelles et assurer le développement du tourisme								
Objectif Intermédiaire PLD : Promouvoir la jeunesse, la culture locale et renforcer le potentiel touristique								
Construction et équipement d'un centre socioculturel ;	Santossou	10 000 000	ARD	<i>PNDL</i>				x
Renforcement des capacités des acteurs culturels (vie associative, régisseur de plateau, etc.)	Commune	1 500 000	SRC	<i>PNDL</i>			x	
Appui à l'organisation de journées culturelles locales	Commune	1 000 000	SRC	<i>Commune</i>	x			
Subvention des acteurs culturels par la municipalité à travers le fonds de dotation	Commune	500 000	SRC	<i>Commune</i>	x	x		x

Renforcement de la capacité d'accueil de l'auberge touristique		Doumassou	PM	Auberge	A rechercher			x
Objectif DPES : Assurer un développement harmonieux de la jeunesse								
Objectif Intermédiaire PIC : Promouvoir la jeunesse et la pratique des sports								
Construction d'un plateau sportif multifonctionnel		Santossou	10 000 000	IRS	A rechercher		x	
Clôture et aménagement du terrain municipal		Doumassou	5 000 000	IRS	Commune, partenaires	x		
Aménagement d'une aire de jeu pour les différentes ASC ;		Santossou	1 000 000	IRS	Commune	x		
Renforcement des capacités des ASC		Commune	2 000 000	IRS	A rechercher		x	
Formation des acteurs et encadreurs sportifs (arbitres, entraîneurs, joueurs, etc.)		Commune	1 000 000	IRS	Commune	x		
DPES : Assurer le développement intégré de l'agriculture et de l'économie rurale								
Objectif Intermédiaire PLD : Améliorer la productivité des activités agricoles								
Aménagement et exploitation des terres du littoral du fleuve Casamance		Littoral	PM	SDDR	A rechercher	x	x	x
Dotation des producteurs et productrices en matériels agricoles	01 tracteur +accessoires	Commune	22 750 000	SDDR	A rechercher		x	
	03 motoculteurs	Commune	13 500 000	SDDR	A rechercher	x		
	18 charrues UCF	Commune	1 800 000	SDDR	A rechercher	x	x	x
	18 semoirs SUPER ECO	Commune	3 600 000	SDDR	A rechercher	x	x	x
	18 houes sine N°9	Commune	1 800 000	SDDR	A rechercher	x	x	x
	18 charrettes Asines	Commune	3 960 000	SDDR	A rechercher	x	x	x
Fonçage d'un second puits dans le 2 périmètre maraicher de Kérévane		Kérévane	3 500 000	SDDR	A rechercher	x		
DPES : Assurer le développement de l'élevage								
Objectif Intermédiaire PLD : Améliorer la productivité de l'élevage								
Construction et équipement d'un abattoir municipal		Doumassou	5 000 000	IDSV	A rechercher		x	
Sensibilisation des éleveurs sur l'importance de l'élevage intensif et les créneaux porteurs (élevage lapins, pintades, pigeons, etc.)		Commune	1 000 000	IDSV	A rechercher	x		
Renforcement des capacités des éleveurs en technique de fabrication d'aliments		Commune	1 000 000	IDSV	A rechercher	x		
Mise en place d'un système adéquat de			PM	Commerçants	SEDIMA		x	

commercialisation d'aliments de bétail et de volaille							
DPES : Assurer le développement de la pêche et de l'aquaculture							
Objectif Intermédiaire PLD : Améliorer l'accès aux ressources halieutiques							
Implantation d'01 bassin piscicole pour l'élevage du poisson	Commune	5 000 000	ANA	<i>A rechercher</i>	x		
Application des mesures réglementaires de pêche	Commune	PM	IDPC	---	x	x	x
Dotation de 60 gilets de sauvetage aux pêcheurs	Commune	300 000	IDSC	<i>A rechercher</i>	x	x	x
Lutte contre l'invasion du typha	Berges du fleuve	PM	SDDR	<i>A rechercher</i>	x		
OMD : Réaliser l'éducation primaire universelle (Objectif 2).							
DPES : Promouvoir l'éducation et le développement des compétences et qualifications							
Objectif intermédiaire PLD : Améliorer l'accès à une éducation pour tous							
Construction et équipement de 19 salles de classes	02 à l'école de Kérévane	13 000 000	IDEN	<i>A rechercher</i>	x		
	02 à l'école de Doumassou	13 000 000	IDEN	<i>A rechercher</i>	x		
	04 au lycée de Doumassou	26 000 000	IDEN	<i>A rechercher</i>		x	
Construction de 2 blocs administratifs	01 à Kérévane, 01 CTP à Santossou	8 000 000	IDEN	<i>A rechercher</i>		x	x
Construction d'un bloc d'hygiène	Ecole de Kérévane	4 000 000	IDEN	<i>A rechercher</i>	x		
Adduction d'eau et raccordement de l'école de Kérévane, du lycée et de la CTP	Etablissements scolaires Commune	PM	BPF	ASUFOR	x		
Ouverture de classes maternelle à l'école de Doumassou ;	Ecoles Doumassou	PM	IDEN	----	x		
Création d'une 3 ^e école élémentaire à Santossou ;	Santossou	PM	IDEN	---			x
Délocalisation du lycée vers un nouveau site	Santossou	PM	IA	---		x	
Redynamisation des APE et du conseil de gestion de la CTP ;	Etablissements scolaires	500 000	IDEN	Commune	x		
Dotation en équipements informatiques pour le lycée	Lycée Doumassou	1 500 000	IA	<i>A rechercher</i>		x	
Construction et équipement du Daara de Santossou	Daara Santossou (l'imam Ratib)	10 000 000	IDEN	<i>A rechercher</i>			x
OMD : Améliorer la santé maternelle, réduire la mortalité infantile							
DPES : Améliorer la santé des populations et la situation nutritionnelle des enfants							
Objectif intermédiaire PLD : Améliorer l'accès à des soins de qualité							
Erection du poste en centre de santé ;	Doumassou	PM	District	----	x		
Réhabilitation des locaux du poste de santé	Poste de santé de Doumassou	10 000 000	District	<i>A rechercher</i>		x	

Construction de latrines dans le poste de santé ;	Poste de santé de Doumassou	4 000 000	District	Commune	x		
Dotation d'une nouvelle ambulance ;	Poste de santé de Doumassou	PM	District	A rechercher	x		
Redynamisation du comité de santé	Commune	200 000	ICP	Commune	x		
Démarrage des prestations de la mutuelle de santé ;	Commune	PM	ICP	Commune	x		
Réduction du personnel communautaire ;	Poste de santé de Doumassou	PM	ICP	Comité santé	x		
Amélioration de la prise en charge des handicapés et des cas sociaux par une allocation des fonds de dotation	Poste de santé de Doumassou	PM	ICP	Commune	x		
OMD : Assurer un environnement humain durable							
DPES : Satisfaire les besoins en eau potable des populations							
Objectif intermédiaire PLD : Améliorer l'accès à l'eau potable des populations en milieu rural							
Extension du réseau d'adduction d'eau à Kérévane	Kérévane	15 000 000	BPF	PNDL	x		
Mise en place de branchements individuels dotés de compteurs volumétriques	Commune	PM	BPF	ASUFOR	x	x	x
Capacitation des membres de l'ASUFOR	Commune et villages polarisés	3 000 000	BPF	ASUFOR	x	x	x
DPES : Développer l'assainissement et les mesures d'hygiène en milieu rural							
Objectif intermédiaire PLD : Améliorer l'accès aux services d'assainissement et d'hygiène de qualité							
Motivation des femmes et dotation en matériels de ramassage et d'enlèvement des ordures ;	Commune	5 000 000	BRH	A rechercher	x		
Sensibilisation des populations sur les questions d'hygiène	Commune	2 000 000	BRH	A rechercher		x	
Création d'un dépotoir municipal	Commune	1 500 000	BRH	A rechercher			x
OMD : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes							
Objectif DPES : Promouvoir l'équité et l'égalité de genre et la protection des groupes vulnérables							
Objectif Intermédiaire PIC : Améliorer la situation des groupes vulnérables							
Construction et équipement d'un foyer des femmes ;	Kérévane	10 000 000	SRDC	A rechercher		x	
Renforcement des capacités des GPF	Commune	2 000 000	SRDC	A rechercher	x		
Sensibilisation contre l'excision et les violences faites aux femmes ;	Commune	1 000 000	SRDC	A rechercher	x		

DPES : promouvoir des stratégies et des mécanismes de Réduction des Risques de Catastrophes							
Objectif intermédiaire PLD : Prévenir et gérer les risques et catastrophes							
Concertation entre propriétaires d'animaux et agriculteurs pour atténuer les divagations	Commune	100 000	IDSV, SDDR	Commune	x		
L'installation de 3 parafoudres pour protéger la population ;	Commune	1 500 000	Protection civile	A rechercher	x	x	x
L'érection de dos d'âne aux alentours de l'école élémentaire de Doumassou ;	Commune	200 000	SDTP	Commune	x		
Mise en œuvre d'un programme d'élagage et de coupe des gros arbres menaçant de s'effondrer	Commune	500 000	SDEF	Commune	x		
DPES : Améliorer la gouvernance de l'institution communautaire							
Objectif intermédiaire PLD : Améliorer la gestion de la collectivité locale							
Adoption de mécanismes d'une gouvernance transparente et participative	Commune	PM	ARD	A rechercher	x		
Formation des élus sur la décentralisation, la gestion du foncier et les rôles des commissions ;	Commune	3 000 000	ARD	PNDL	x		
Formation des élus et du personnel sur l'élaboration et l'exécution du budget ;	Commune	3 000 000	ARD	PNDL	x		
Formation du bureau et du personnel sur l'état civil ;	Commune	1 000 000	ARD	PNDL	x		
Mise en place d'un cadre de concertation des acteurs locaux et leur capacitation ;	Commune	1 500 000	ARD	Commune	x		
Adoption du budget participatif	Commune	PM	ARD	Commune		x	
Organisation d'un panel des bailleurs pour le financement du PIC	Commune	500 000	ARD	Commune	x		
TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL		358 010 000F			x	x	x

6.2.2 Le programme annuel d'investissement (PAI) 2013

SECTEUR	Libellé de projets	localisation	Partenaire	Service technique à mobiliser	Coût total	Répartition des coûts	
						Apport CL/Pop	Apport partenaires
Electrification solaire	Réparation du 2 ^e groupe électrogène de la centrale	Santossou	GSERM	ASER	500 000	---	500 000
	Fourniture de courant continu 24h sur 24h	Commune	GSERM	ASER	PM	---	---
	Extension du réseau électrique et de l'éclairage public ;	Kérévane	GSERM, Commune	ASER	5 000 000	---	5 000 000
	Achat et pose de 150 compteurs électriques pour les branchements	Commune	GSERM, abonnés	ASER	4 500 000	2 250 000	2 250 000
	Etablissement de contrats avec les agents (conducteur et gardien de la centrale)	Commune	GSERM	ASER	PM	---	---
	Le raccordement à l'électricité des écoles primaires, du lycée et de la CTP	Etablissements scolaires	GSERM	ASER	800 000	800 000	----
Transport	Renforcement du réseau SONATEL mobil orange pour stabiliser le signal	Commune	SONATEL	SONATEL	PM	---	---
	Installation de l'ADSL pour la connexion en internet	Commune	SONATEL	SONATEL	PM	---	---
Commerce	Création et aménagement d'un marché hebdomadaire	Doumassou	<i>A rechercher</i>	IRC	5 000 000	500 000	4 500 000
	Organisation et structuration des commerçants	Commune	CCIAD	IRC	500 000	500 000	---
Services financiers	Assouplissement des conditions de prêts		CMS	CMS	PM	---	---
Artisanat et transformation	Professionnalisation des artisans (organisation en entités formelles) ;	Commune	<i>Artisans</i>	Chambre des Métiers	500 000	500 000	---
	Sensibilisation des acteurs pour le paiement des taxes	Commune	<i>Artisans</i>	Chambre des Métiers	500 000	500 000	---
	Implantation de 02 unités de transformation et de conditionnement de produits locaux	Commune	PADEC, PASA MESOCC	ITA	20 000 000	2 000 000	18 000 000
	Organisation d'une sessions de formation des femmes en transformation et conditionnement des produits locaux	Commune	PADEC, PASA MESOCC	ITA	5 000 000	500 000	4 500 000
Culture	Appui à l'organisation de journées culturelles locales	Commune	<i>A rechercher</i>	SRC	1 000 000	100 000	900 000
	Subvention des acteurs culturels par la municipalité à travers le fonds de dotation	Commune	----	SRC	500 000	500 000	----

SECTEUR	Libellé de projets	localisation	Partenaire	Service technique à mobiliser	Coût total	Répartition des coûts	
						Apport CL/Pop	Apport partenaires
Sport	Clôture et aménagement du terrain municipal	Doumassou	<i>A rechercher</i>	ARD	5 000 000	500 000	4 500 000
	Aménagement d'une aire de jeu pour les différentes ASC ;	Santossou	<i>A rechercher</i>	ARD	1 000 000	100 000	900 000
	Formation des acteurs et encadreurs sportifs (arbitres, entraîneurs, joueurs, etc.)	Commune	<i>A rechercher</i>	IRS	1 000 000	100 000	900 000
Agriculture	Aménagement et exploitation des terres du littoral du fleuve Casamance	Littoral	<i>A rechercher</i>	SDDR	PM	---	---
	Dotation de 03 motoculteurs	Commune	Etat	SDDR	13 500 000	600 000	12 900 000
	Dotation de 06 charrues UCF	Commune	Etat	SDDR	600 000	120 000	480 000
	Dotation de 06 semoirs SUPER ECO	Commune	Etat	SDDR	1 200 000	240 000	960 000
	Dotation de 06 houes sine N°9	Commune	Etat	SDDR	600 000	120 000	480 000
	Dotation de 06 charrettes Asines	Commune	Etat	SDDR	1 320 000	330 000	990 000
	Fonçage d'un second puits dans le 2 périmètre maraicher de Kérévane	Kérévane	<i>A rechercher</i>	BPF	3 500 000	350 000	3 150 000
Elevage	Tenue d'une session de formation et de sensibilisation des éleveurs sur l'importance de l'élevage intensif et les créneaux porteurs	Communauté rurale	<i>A rechercher</i>	IDSV	1 000 000	100 000	900 000
	Renforcement des capacités des éleveurs en technique de fabrication d'aliments	Commune	<i>A rechercher</i>	IDSV	1 000 000	100 000	900 000
Pêche et Aquaculture	Implantation d'01 bassins piscicole pour l'élevage du poisson	Commune	<i>A rechercher</i>	ANA	5 000 000	500 000	4 500 000
	Application des mesures réglementaires de pêche	Commune	Pêcheurs	SDPC	PM	---	---
	Dotation de 20 gilets de sauvetage aux pêcheurs	Commune	Etat	SDPC	100 000	100 000	---
Education	Création d'une école élémentaire à Santossou	Commune	Etat	IDEN	PM	---	---
	Construction et équipement de deux salles de classe	Ecole de Kérévane	<i>A rechercher</i>	IDEN	13 000 000	1 300 000	11 700 000
	Construction et équipement de deux salles de classe	Ecole de Doumassou	<i>A rechercher</i>	IDEN	13 000 000	1 300 000	11 700 000
	Construction d'un Bloc d'hygiène	Ecole de Kérévane	<i>A rechercher</i>	IDEN	4 000 000	---	4 000 000
	Adduction d'eau et raccordement de l'école de Kérévane, du lycée et de la CTP	Etablissements scolaires Commune	ASUFOR	BPF	PM	---	---
	Ouverture de classes maternelle à l'école de Doumassou ;	Ecoles Doumassou	Etat	IDEN	PM	---	---
	Redynamisation des APE et du conseil de gestion de la CTP ;	Etablissements scolaires	Parents d'élève	Chefs établissements	500 000	500 000	---

SECTEUR	Libellé de projets	localisation	Partenaire	Service technique à mobiliser	Coût total	Répartition des coûts	
						Apport CL/Pop	Apport partenaires
Santé et action sociale	Erection du poste en centre de santé ;	Doumassou	Etat	District	PM	---	---
	Construction de latrines dans le poste de santé ;	Poste de santé de Doumassou	Commune	ICP	4 000 000	4 000 000	---
	Dotation d'une nouvelle ambulance ;	Poste de santé de Doumassou	Etat	District	PM	---	---
	Redynamisation du comité de santé	Commune	Commune	ICP	200 000	200 000	---
	Démarrage des prestations de la mutuelle de santé ;	Commune	USAID/SANTE	ICP	PM	---	---
	Réduction du personnel communautaire ;	Poste de santé de Doumassou	Comité santé	ICP	PM	---	---
	Amélioration de la prise en charge des handicapés et des cas sociaux par une allocation des fonds de dotation	Poste de santé de Doumassou	Commune	ICP	PM	---	---
Hydraulique	Extension du réseau d'adduction d'eau à Kérévane	Kérévane	PEPAM, PNDL	BPF	15 000 000	1 500 000	13 500 000
	Mise en place de branchements individuels dotés de compteurs volumétriques	Commune	PEPAM, Abonnés	BPF	PM	---	---
	Capacitation des membres de l'ASUFOR	Commune et villages polarisés	PEPAM, ASUFOR	BPF	3 000 000	300 000	2 700 000
Hygiène et Assainissement	Motivation des femmes et dotation en matériels de ramassage et d'enlèvement des ordures ;	Commune	A rechercher	BRH	5 000 000	500 000	4 500 000
Protection sociale et promotion des femmes	Renforcement des capacités des GPF	Commune	A rechercher	SRDC	2 000 000	200 000	1 800 000
	Sensibilisation contre l'excision et les violences faites aux femmes ;	Commune	A rechercher	SRDC	1 000 000	100 000	900 000
Prévention risque et catastrophe	Concertation entre propriétaires d'animaux et agriculteurs pour atténuer les divagations	Commune	Commune	IDSV, SDDR	100 000	100 000	---
	L'installation d'un parafoudre pour protéger la population	Diambaty	A rechercher	Protection civile	500 000	---	500 000
	L'érection de dos d'âne aux alentours de l'école élémentaire de Doumassou ;	Commune	Commune	SDTP	200 000	200 000	---
	Mise en œuvre d'un programme d'élagage et de coupe des gros arbres menaçant de s'effondrer	Commune	Commune	SDEF	500 000	500 000	---

SECTEUR	Libellé de projets	localisation	Partenaire	Service technique à mobiliser	Coût total	Répartition des coûts	
						Apport CL/Pop	Apport partenaires
Bonne gouvernance	Adoption de mécanismes d'une gouvernance transparente et participative	Commune	PNDL	ARD, SRADL	PM	---	---
	Formation des élus sur la décentralisation, la gestion du foncier et les rôles des commissions	Commune	A rechercher	ARD	3 000 000	300 000	2 700 000
	Formation des élus et du personnel sur l'élaboration et l'exécution du budget ;	Commune	A rechercher	ARD	3 000 000	300 000	2 700 000
	Formation du bureau et du personnel sur l'état civil ;	Commune	A rechercher	ARD	1 000 000	100 000	900 000
	Mise en place d'un cadre de concertation des acteurs locaux et leur capacitation ;	Commune	A rechercher	ARD	1 500 000	150 000	1 350 000
	Organisation d'un panel des bailleurs pour le financement du PLD	Commune	A rechercher	ARD	500 000	500 000	----
TOTAL PIA					149 620 000F	23 460 000F	126 160 000F

VII. MODE DE FINANCEMENT DU PIC

Les financements nécessaires à la réalisation des actions retenues dans le PIC devront être mobilisés au fur et à mesure, en fonction de leurs programmations dans le PAI ou le PIL. Il faut ainsi distinguer trois groupes d'actions :

- les actions dont le financement est déjà obtenu. Ces actions sont en voie de réalisations. Il faut veiller à l'exécution correcte de ces projets en prenant les contacts appropriés pour s'assurer qu'il n'y a pas de difficultés particulières afin de prendre les mesures idoines à temps ;
- les actions qui ne sont pas encore financées mais dont les partenaires potentiels sont déjà identifiés ; il reste à mener les démarches nécessaires auprès de ces derniers pour recueillir leur appui, leurs suggestions et éventuellement leurs conditions d'intervention.
- En fin, le troisième groupe qui regroupe les actions dont les partenaires financiers sont à rechercher. Cette recherche de partenaires potentiels devra se faire en étroite collaboration avec les services techniques en charge de ces questions et l'ARD pour recueillir les conseils nécessaires et tirer profit des opportunités existantes mais méconnues.

VIII. MECANISME DE SUIVI EVALUATION

La finalité du suivi-évaluation est de mettre à la disposition des décideurs locaux les informations utiles sur la mise en œuvre des PIP et PAI dans le but d'une réalisation optimale des objectifs du plan local de développement.

Ainsi, le suivi de la mise en œuvre du PIC s'effectue à partir de l'exécution du PAI. Le conseil municipal, à travers la commission de planification élargie, devra faire un examen périodique des activités inscrites sur le PAI et en contrôler l'état d'avancement des réalisations physiques de même que le niveau de mobilisation des financements.

Au plan du suivi externe, l'ARD peut aider la commune à assurer un suivi objectif du PAI en vue de prendre les mesures correctives qui s'imposent.

ANNEXE

Membres de la CEP affectés aux zones

zones	Membres CEP
Doumassou	Abdou Ka
	Mamadou Thiombane
	Boubacar Barry
	Mamadou Diao
	Coumbacor Bakoum
Santossou	Lamine Diatta
	Abdoulaye Sané
	Ousmane Badiane
	Abdoulaye Souané
Kérévane	Younouss Camara
	Mariama Faty
	El hadji Souané
	Amadou Dramé

Liste des membres du conseil

Prénoms et nom	Sexe	Profession	Fonction	Age	Niveau instruction en français ou en arabe
1. Demba Bayo	M	Commerçant	Maire	55	Secondaire
2. Younouss Camara	M	Agriculteur	Adjt Maire	35	Secondaire
3. Madimakan Cissé	M	Ag .Retraité	Conseiller	58	Secondaire
4. Malick Fall	M	Enseignant	Conseiller	58	Secondaire
5. Fatoumata Faty	F	Commerçant	Conseiller		Secondaire
6. El hadji Souané	M	Agriculteur	Conseiller		Elémentaire
7. Oumar Camara	M	Enseignant	Conseiller		Universitaire
8. Jean Pierre Mendy	M	Agriculteur	Conseiller		Secondaire
9. Thierno Ndembé	M	Postier	Conseiller		Secondaire
10. Abdou Ka	M	Infirmier	Conseiller		Secondaire
11. Abdoulaye Ba	M	Enseignant	Conseiller	42	Secondaire
12. Augustin Nzally	M	Agriculteur	Conseiller	42	Secondaire
13. Mariama Dabo	F	Ménagère	Conseiller		/
14. Abdoulaye Sané	M	Commerçant	Conseiller	33	Moyen
15. Mamadou Cissé	M	Boulangier	Conseiller		Secondaire
16. Edouard Kérévane Diocou	M	Agriculteur	Conseiller		Moyen
17. Moussa Sané	M	Commerçant	Conseiller		Secondaire
18. Rokhaya Diouf	F	Gestionnaire	Conseiller	45	Universitaire
19. Moussa Dramé	M	Commerçant	Conseiller		Secondaire
20. Safiétou Konta	F	Ménagère	Conseiller		/
21. Amadou Dramé	M	Agriculteur	Conseiller	41	Secondaire
22. Habibatou Diallo	F	Ménagère	Conseiller		Moyen
23. Thierno Sadou Diallo	M	Commerçant	Conseiller		Secondaire
24. Mouhamadou Massiré Diaïté	M	Enseignant	Conseiller	41	Secondaire
25. Mamadou Lamine Diatta	M	Agriculteur	Conseiller		Universitaire
26. Oumar Diocou	M	Agriculteur	Conseiller		moyen